

Sécurité oblige

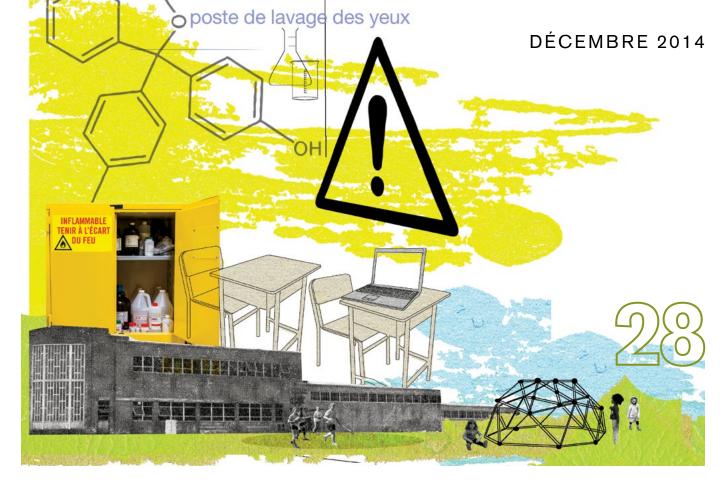
OFFRIR UN MILIEU SÉCURITAIRE AUX ÉLÈVES p. 28



REMARQUABLE p. 24



Co-operators[®] est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. L'assurance est souscrite par la Compagnie d'assurance COSECO et administrée par H.B. Gestion d'assurance collective Itée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée.
*L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchevan, l'Aucun achat requis. Pour obtenir les règles officielles du concours ou des renseignements sur notre Politique sur la protection des renseignements personnels, rendez-vous autowa concertainne ca. L'e concours per automobile produce a l'e concours per l'automatique au l'aut



RUBRIQUES

- À L'ORDRE 5
- 6 7 **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
- **MOT DU REGISTRAIRE**
- 8 **COURRIER DES LECTEURS**
- RÉSEAUTAGE

CHRONIQUES

18 PRATIQUES EXEMPLAIRES Anne-Marie Pinsonneault, EAO, use de créativité pour guider l'apprentissage de ses élèves.

24 **ENSEIGNANT REMARQUABLE** P.K. Subban, défenseur des Canadiens de Montréal, nous parle de son père, le directeur de son école élémentaire.

EXAMEN FINAL 60 Lise Paiement, EAO, donne un aperçu de son modèle pédagogique.

RESSOURCES

LU, VU, ENTENDU Toute une gamme d'ouvrages primés

CYBERESPACE Des sites pour s'oxygéner les neurones

44 TECHNO LOGIQUE Élargir l'horizon de la salle de classe

ARTICLES

28 SÉCURITÉ OBLIGE Offrir un milieu sécuritaire dans les écoles : enjeux, exigences et formation

36 PREMIÈRE INTERVENTION Principes fondamentaux pour les communications en situation de crise

ÉLECTIONS

Votre guide pour participer aux élections du conseil de l'Ordre en 2015

AUTORÉGLEMENTATION

49 Nouvelles réglementaires / Élaboration de politiques / Réunion du conseil / Nomination; Assemblée annuelle des membres / Des nouvelles de l'Ordre / Étude de cas du comité d'enquête / Audiences







Faites-nous savoir où vous travaillez

Nous avons simplifié pour vous la démarche requise pour nous donner ce renseignement.

Allez dans notre site pour nous fournir l'adresse de votre employeur à oeeo.ca.

Vous pouvez aussi nous joindre au 416-961-8800 (sans frais en Ontario: 1-888-534-2222).

Veuillez nous fournir l'adresse de votre employeur, que vous travailliez en éducation ou ailleurs.

Si votre cotisation annuelle est retenue à la source par votre conseil scolaire ou votre école privée, nous inscrirons son adresse à votre dossier.

En vertu de nos règlements administratifs, les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario sont tenus de nous fournir l'adresse à jour de leur employeur. Si vous avez plus d'un employeur, assurez-vous qu'ils figurent tous dans votre dossier.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



La bibliothèque Margaret-Wilson vous donne accès à des centaines d'ouvrages imprimés et numériques pour vous aider à mettre en valeur votre travail en classe.

Pour consulter les titres les plus demandés, visitez notre site ou consultez les bases de données EBSCO pour des recherches à volonté.

oeeo.ca → membres → bibliothèque

La lecture, ca nous connaît.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



Comité de rédaction

Christine Bellini, EAO (présidente); Jean-Luc Bernard, EAO; Marie-Louise Chartrand; Myreille Loubert, EAO; Kara Smith, EAO

Éditeur

Richard Lewko

Rédacteur en chef

William Powell

Directrice de la rédaction

Kristin Doucet

Version française:

Véronique Ponce, rédactrice adjointe Thomas Brouard/Julie Fournel/Loïc Magnier, traduction et révision Lori Hall, coordonnatrice de la production

Rédactrice principale

Responsable des critiques de livre

Rochelle Pomerance

Collaboratrices/Collaborateurs

Gabrielle Barkany, EAO; Serge Brideau, EAO; Adam Buckley;
Francine Dutrisac, EAO; Luci English; Joanne Excellent;
Mélissa Dufour; Brian Jamieson; Joanne Knight, EAO; Lynne Latulippe;
Pamela Lipson; Stéphanie McLean; Jamie McLennan; Jefferson Ng;
Liz Papadopoulos, EAO; Eleanor Paul; André Pineault;
Marie-Chantal Pineault; Wyley Powell; Michael Salvatori, EAO;
Erancine Tardif; Stéphanie Tetteault; Lyse Ward. Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Lyse Ward; Patrick Winter; Simon Young

Distribution

Kerry Walford

Direction artistique, conception et production

Studio 141 Inc.: Dave Curcio (président et directeur de conception); Lindsey Mrav (collaboratrice, direction artistique); Marlo Biasutti (graphiste)

Couverture

Illustration: Katy Lemay/Anna Goodson; Photographie: Anya Chibis













Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de décembre 2014 de la revue Pour parler profession de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes - Convention de vente nº 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à : Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1 revue@oeeo.ca ou abonnements@oeeo.ca

Abonnement

Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.



Dovetail Communications, tél.: 905-886-6640; téléc.: 905-886-6615 Courriel: psadvertising@dvtail.com. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans Pour parler profession, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC^{MD} par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

Le public et la profession s'en remettent à l'Ordre pour que les pédagogues reçoivent la formation requise en vue d'offrir aux élèves de l'Ontario une éducation de qualité. L'Ordre détermine les normes d'exercice et de déontologie pour ses membres, agrée les programmes de formation professionnelle et approuve les fournisseurs.

L'Ordre réglemente les qualifications requises pour enseigner, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente

Liz Papadopoulos, EAO

Vice-président

Marc Dubois, EAO

Membres

Stefanie Achkewich, EAO; Alexander (Sandy) Bass, EAO; Christine Bellini, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Monique Châteauvert; Merzak Damou, EAO; Irene Dembek, EAO; Angela De Palma, EAO; Gale Dores, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad; Dobi-Dawn Frenette; Robert Gagné; E. Clyde Glasgow; Jacqueline Gray, EAO; Godwin Ifedi, EAO; Allyn Janicki, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; Monique Lapalme Arseneault; Shanlee Linton, EAO; Myreille Loubert, EAO; Mary Lou Mackie, EAO; Adannaya Nwaogu, EAO; Terry Price, EAO; Vicki Shannon, EAO; Louis Sloan, EAO; Pauline Smart; Kara Smith, EAO; Demetri Vacratsis, EAO; Wes Vickers, EAO; Ronna Warsh

Registraire

Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeur

Francine Dutrisac, EAO; Enquêtes et audiences Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil Michelle Longlade, EAO; Normes d'exercice et agrément Linda Zaks-Walker, EAO: Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à Pour parler profession? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an : 10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger

POUR L'ABONNER, RENDEZ-VOUS À

oeeo.ca → Services en ligne

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à abonnements@oeeo.ca ou composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario: 1-888-534-2222), poste 401.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



BABY EXPO

Un employé de l'Ordre donne un livre à Julia Lazarito, qui était venue accompagnée de Dominic, son bébé de 10 mois, à la Baby Expo de London, en octobre dernier. Nous avons informé les nouveaux parents de notre rôle de protection du public.



DÉLÉGATION D'INDONÉSIE

En septembre dernier, des membres de l'Indonesian National Accreditation Board of Schools nous rendaient visite pour se renseigner sur notre rôle en matière d'agrément des programmes de formation à l'enseignement et de perfectionnement professionnel. Tout à gauche : Michael Saver, EAO, administrateur de l'Agrément; tout à droite : Richard Lewko, directeur des Services généraux et soutien au conseil.



Un membre de l'Ordre reçoit une épinglette EAO à notre kiosque du festival Word on the Street, l'un des festivals du livre les plus courus en Ontario. Nous étions là pour parler de la façon dont nous fixons la norme pour un enseignement de qualité.

ZONES GRISES

Les recommandations de l'Ordre visent à orienter les enseignantes et enseignants dans les zones grises.

DE LIZ PAPADOPOULOS, EAO

haque jour, les enseignantes et enseignants doivent prendre des décisions et en peser les conséquences. Ces derniers sont quotidiennement bombardés d'information, d'opinions et de conseils, et ce, dans diverses situations : par exemple, lorsqu'un élève leur envoie une demande d'amitié dans Facebook ou qu'un autre se blesse dans le cours d'éducation physique.

Les enseignants comprennent que les élèves dépendent d'eux pour distinguer le bien du mal. Cela pose parfois un défi, car les situations ne sont pas toujours clairement définies. Comment arrive-t-on à naviguer dans les zones grises?

Grâce à ses recommandations professionnelles, l'Ordre guide la pratique et le jugement de ses membres. C'est là une de ses principales responsabilités envers ses membres, et c'est aussi une façon de minimiser les risques auxquels ils s'exposent.

Les recommandations permettent de clarifier les obligations des enseignants. Ils peuvent ainsi décider de leur conduite et comprendre ce qui respecte ou non les normes de la profession.

Les sujets abordés sont choisis en fonction des préoccupations exprimées par nos membres et le public. Par exemple, nous avons développé la recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux parce que nous recevions de plus en plus de plaintes concernant la mauvaise utilisation des messages textes et du courriel. Nous avons publié la recommandation pour aider nos membres à ne pas transgresser les limites professionnelles.



L'été dernier, l'Ordre a tenu des groupes de consultation auprès d'enseignants et de membres du public partout dans la province. L'objectif était d'obtenir leur opinion sur une variété de produits et services de communication, et sur ce qu'ils considèrent être des enjeux pressants.

Pendant notre discussion sur les recommandations professionnelles, nous avons présenté six sujets. Les participants en ont choisi trois qui les intéressaient : la communication avec les parents, l'éducation de l'enfance en difficulté et le signalement obligatoire.

Communication avec les parents

Communiquer avec les parents au sujet des devoirs ou du comportement d'un élève peut être intimidant, surtout pour les nouveaux enseignants qui doivent jongler avec le *pourquoi*, le *quand* et le *comment* communiquer.

Parents et enseignants sont d'avis qu'il serait utile d'avoir une recommandation contenant des lignes directrices sur la façon de mieux établir la communication entre les familles et l'école.

Éducation de l'enfance en difficulté

Vous avez peut-être remarqué l'augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers dans votre classe en raison de politiques inclusives. Les enseignants que nous avons rencontrés ont dit qu'ils créaient de plus en plus des programmes particuliers pour ces élèves et ceux ayant des anomalies multiples. Ils ont indiqué avoir besoin de plus d'appui et d'orientation, surtout dans l'élaboration des plans d'enseignement individualisés (PEI) et la gestion de classe.

De plus, une recommandation sur ce sujet devrait mettre l'accent sur des lignes directrices et les pratiques exemplaires afin d'intégrer les élèves ayant des besoins particuliers dans les classes ordinaires.

Signalement obligatoire

Les enseignants qui ont participé aux groupes de discussion disent qu'ils rencontrent, au cours de leur carrière, un certain nombre d'élèves ayant besoin d'une intervention pour assurer leur protection. Les enseignants savent qu'ils ont l'obligation professionnelle d'avertir les autorités pertinentes quand ils soupçonnent qu'un enfant est victime de mauvais traitements.

Certains trouvent utiles les présentations sur la prévention du mauvais traitement des enfants de la Société d'aide à l'enfance, mais nombre d'enseignants ont dit qu'elles n'étaient pas offertes dans leur école.

Les participants ont dit qu'ils profiteraient de lignes directrices particulières sur les pratiques de signalement actuelles, les obstacles potentiels et les stratégies de communication à utiliser avec les parents et les élèves, surtout après avoir signalé des soupçons de mauvais traitements.

L'Ordre réglemente la profession enseignante dans l'intérêt du public. Il ne peut opérer en vase clos. Nous dépendons de tous nos partenaires en éducation pour faire passer le message à nos membres. Plus il y a d'acteurs qui contribuent à enrichir le point de vue des enseignants, mieux c'est. Conseils scolaires, fédérations, associations, agences et autres organismes de réglementation ont tous un rôle à jouer pour assurer la sécurité des élèves.

Le comité exécutif a choisi le sujet de notre prochaine recommandation. Au cours des mois à venir, l'Ordre mènera des consultations auprès d'experts du domaine, de ses partenaires et d'autres intervenants pour élaborer une recommandation qui, nous l'espérons, répondra à vos besoins et appuiera votre pratique professionnelle.

Hapa

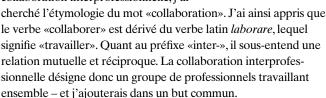
SERVIR LE BIEN COMMUN

La collaboration interprofessionnelle permet tant aux individus qu'aux organismes de mettre en commun leurs points de vue et de travailler conjointement pour servir l'intérêt du public.

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

titre d'enseignant de langues, j'ai toujours été fasciné par l'origine des mots. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles je trouve si intéressantes certaines des stratégies de notre initiative de sensibilisation du public.

En quête d'inspiration au moment de me préparer à une présentation sur la collaboration interprofessionnelle, j'ai



Les écoles de l'Ontario regorgent de parfaits exemples de collaboration: enseignantes et enseignants, directions d'école, aidesenseignants, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, éducatrices et éducateurs de la petite enfance, orthophonistes et parents, entre autres, forment une communauté fondée sur le soin et l'engagement, dont l'objectif commun est d'appuyer les élèves pour les aider à atteindre leur plein potentiel et à participer à la société.

Comme vous, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario collabore avec ses partenaires professionnels, et ce, dans l'intérêt du public. Notre objectif commun est de protéger le public et de lui inspirer confiance. Cette collaboration prend plusieurs formes : par exemple, nous rencontrons régulièrement nos collègues d'autres organismes de réglementation, comme ceux de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (OEPE), de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, du Barreau du Haut-Canada et de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Nous comparons nos pratiques efficaces en matière d'élaboration de politiques, d'évaluation des qualifications et d'inscription équitable. Notre expérience et notre expertise collectives améliorent nos pratiques et nous permettent de mieux protéger l'intérêt du public.



En tant qu'organismes de réglementation, nous réalisons aussi conjointement des projets. En juillet dernier, par exemple, nous avons organisé avec l'OEPE un atelier d'été ayant pour thème la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique dans le cadre du programme d'apprentissage précoce au jardin d'enfants à temps plein. Cet atelier s'est avéré un franc succès! Éducateurs de la petite enfance et enseignants au jardin d'enfants se sont réunis dans nos bureaux pour discuter des liens qui existent entre les normes d'exercice et de déontologie de leur ordre respectif.

Les participants ont conclu qu'il était avantageux d'utiliser les normes des deux ordres afin de communiquer efficacement avec le public et les professionnels dont le but commun est d'éduquer les jeunes apprenants. Nombre de participants ont souligné l'importance de comprendre que nous partageons tous des valeurs, des passions et des objectifs nous permettant de mieux servir les enfants. Irina Alexeeva, EPEI, a déclaré: «J'ai beaucoup appris et je sais que je ne suis pas seule en route vers la maternelle à temps plein. J'ai confiance qu'ensemble, nous ferons de ce voyage une réussite!»

La métaphore des compagnons de voyage m'a rappelé Schoolhouse Rock!, l'un de mes dessins animés préférés quand j'étais enfant. Pour enseigner la fonction des conjonctions, on récitait sur un air accrocheur : «Conjonction! Conjonction! Quelle est ta fonction?» pendant qu'un mécanicien de train attachait ensemble les bons wagons («et», «ou», «mais») pour faire le lien entre les phrases.

Pour citer la leçon du dessin animé, la collaboration revient à «attacher les bons wagons ensemble pour les faire avancer». Quand les professionnels allient leurs forces, écoles, salles de classe et apprentissage s'améliorent. Je vous encourage à saisir toute occasion d'allier vos forces à celles d'autres professionnels, et ce, au profit de vos élèves. Et n'oubliez pas que votre organisme de réglementation professionnelle fait de même! m. Salintoni

L'Ordre collabore avec ces organismes de réglementation et bien d'autres dans l'intérêt du public :









COUTTIET des lecteurs

Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à revue@oeeo.ca ou à Rédaction, Pour parler profession, 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.

Message ambigu

Il est décevant que l'article «Pour manger mieux» (sept. 2014) ait été suivi d'une photo où l'on voit une bénévole offrir des sucreries à un élève («Nos bénévoles, un capital humain»). Quand j'ai pris ma retraite, il y a déjà plusieurs années, le ministère de l'Éducation de l'Ontario avait commencé à élaborer des politiques exigeant des choix alimentaires plus sains dans les ventes de pâtisseries afin de favoriser de bonnes habitudes alimentaires dans les écoles.

J'espère que ce genre de collecte de fonds est l'exception plutôt que la norme et que l'adoption de saines habitudes de vie se poursuit grâce à des pédagogues qui se soucient des habitudes alimentaires de leurs élèves, à l'école comme à la maison.

-Patricia Drimmie, EAO, enseignante de 3^e et 4^e année à la Confederation Central School de Sarnia

Je tiens d'abord à vous remercier pour les merveilleux articles que vous publiez. L'article «Pour manger mieux» (sept. 2014) abordait l'importance d'une

bonne alimentation et était bien écrit. Malheureusement, à la page 34, la photo de la vente de pâtisseries contredit tout ce qui a été présenté aux pages précédentes. Une bénévole en train de servir des beignes sucrés et des petits gâteaux recouverts de bonbons n'envoie pas le bon message sur ce que nos écoles doivent promouvoir.

-Roberto Santos, EAO, directeur de la St. Stephen Catholic School de Stittsville

Dans le numéro de septembre 2014 de Pour parler profession, plusieurs pages ont été consacrées à l'importance d'une saine alimentation. Bravo! Toutefois, dans l'article qui suit, on voit une bénévole qui participe à une vente de desserts! Il semble y avoir une certaine ambiguïté dans le message véhiculé.

-Serge Brisson, EAO, directeur de l'école élémentaire catholique Saint-Thomas-d'Aguin de Sarnia, Conseil scolaire catholique Providence



Ayant consacré toute ma carrière à la promotion d'un mode de vie sain, j'ai été heureuse de voir un article sur la nutrition à l'école (sept. 2014). Les pédagogues qui ont fait part de leurs expériences ont présenté des idées pratiques pour intégrer de

saines habitudes de vie au curriculum.

Notre conseil scolaire, le Waterloo Catholic District School Board, en collaboration avec le service de santé publique de la région de Waterloo, a travaillé sans relâche pour que nos élèves fassent d'une saine alimentation leur priorité. Comme vous le dites dans le chapeau de l'article, les pédagogues ont un rôle important à jouer dans la promotion de saines habitudes de vie chez leurs élèves, mais, comme nous l'avons constaté, tous les adultes qui travaillent dans le milieu scolaire y ont aussi un rôle à jouer.

J'ai été déçue de tourner la page et de voir la photo d'une bénévole en train de servir aux élèves des beignes, des petits gâteaux, des bonbons et autres sucreries. Si nous voulons un système d'éducation qui prendra à bras-le-corps le problème de l'obésité que connaît notre pays, notre message doit être cohérent en tout temps - surtout si l'on influence directement la vie de nos élèves.

-Kathy Doherty Masters, EAO, enseignante à temps partiel à la Holy Rosary Catholic School de Waterloo et consultante à temps partiel en modes de vie sains et actifs pour le Waterloo Catholic District School Board



Enseigner à l'étranger

J'ai été très heureux de lire l'article «Nouveaux horizons» (iuin 2014). Six mois après l'obtention de mon B. Éd. de l'Université York, il y a cinq ans, j'ai décidé d'aller en Corée du Sud sur un coup de tête, et j'enseigne à l'étranger depuis. Le temps que j'ai passé à enseigner l'anglais langue seconde dans des écoles canadiennes et américaines à l'étranger m'a permis de perfectionner mes compétences en enseignement, tout en me plongeant dans une autre culture. Enseigner dans une école internationale est une expérience unique, car les pédagogues ont été formés partout dans le monde et profitent de leurs compétences mutuelles.

-Andrew Shutsa, EAO, enseignant de 1re année à l'Université américaine à Dubaï, Émirats arabes unis



Parcours atypique

Nombreux sont les étudiants qui, comme moi, ont peur de ne pas trouver un emploi en enseignement à temps plein après l'obtention de leur diplôme. J'ai été ravie de lire «Déterrer des carrières» (mars 2014) et de voir que des diplômés qui ont choisi un autre parcours en enseignement ont réussi. Cet article est rassurant pour les futurs pédagogues et m'a ouvert les yeux sur les carrières non traditionnelles qui s'offrent à moi en enseignement.

-Winnie Wong, étudiante à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa

FÉLICITATIONS!

Kate Hancock, EAO, qui

enseigne la 6e année à l'Herb Campbell Public School du Peel District School Board, recevra un exemplaire autographié du livre Our Man in Tehran («Examen final», p. 76, sept. 2014) pour nous avoir envoyé un égoportrait sur Twitter avec son article préféré du numéro de juin 2014.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Vous prenez votre retraite?

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à www.oeeo.ca →

Services en ligne et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau au lieu de «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

Téléphonez au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, pour recevoir le formulaire par la poste.





réseautage ... dans votre classe





Dites-lenous

Quel est le sujet au goût du jour dans votre communauté d'apprentissage?

Dites-le-nous dans un bref courriel à revue@oeeo.ca et cela pourrait faire l'objet d'un prochain article.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

APPLI DE L'ORDRE pour téléphones intelligents

Effectuez des transactions et profitez d'autres services, où que vous soyez, grâce à ce guichet unique au bout des doigts: trouvez un membre ou une QA, réglez votre cotisation ou montrez votre carte EAO. Disponible pour les systèmes d'exploitation iOS, Windows et Android. Téléchargez l'appli à bit.ly/1dUAq7w.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

RÉSEAUTAGE # VOTRE PROFESSION



Mini **QUESTIONNAIRE** avec Michele Chaban

DE LAURA BICKLE

Vous enseignez à vos élèves à se servir de leur cerveau, mais qu'advient-il de leur esprit? Michele Chaban, cofondatrice et directrice du programme Applied Mindfulness Meditation (méditation axée sur la pleine conscience; bit.ly/1oh2Yu2) à la Faculté de travail social Factor-Inwentash de l'Université de Toronto, affirme que l'intégration de ce type de méditation à votre pratique renforce le lien entre l'enseignant et les élèves et constitue la clé du succès pour aider vos élèves à avoir plus de compassion. M^{me} Chaban, gourou de la conscience de soi, explique comment ce programme peut améliorer la capacité d'apprendre et le bien-être en général. En fin de compte, on entraîne le corps et l'esprit à travailler conjointement.

Qu'est-ce que la méditation axée sur la pleine conscience?

Jon Kabat-Zinn, chef de file dans le domaine, définit la pleine conscience comme l'attention à ce que l'on ressent à chaque instant et sans jugement. La méditation axée sur la pleine conscience comporte une série de méthodes, dont la prise de conscience, l'attention à la respiration, l'écoute, la parole et la conscience de soi sans jugement. Bref, ce type de méditation enseigne à répondre plutôt qu'à réagir, et à prendre conscience plutôt qu'à rectifier.

Est-ce utile dans les écoles? La pleine conscience renforce l'ensemble du cerveau et augmente la capacité d'enseigner et d'apprendre. Chez les jeunes, la pleine conscience favorise l'autorégulation, laquelle a des effets sur la santé mentale et le bien-être en réduisant l'anxiété et l'envie de prendre des risques. Elle engendre aussi une plus grande conscience de soi et des autres.

Les enseignantes et enseignants peuvent avoir recours à cette pratique pour améliorer toutes les formes de communication (écrite, verbale et comportementale) et aussi comme stratégie d'encadrement à l'intention des parents et des pairs. On a même constaté jusqu'à 50 pour cent de réduction des incidents de violence entre groupes.

Comment la formation à la pleine conscience peut-elle prévenir l'épuisement professionnel chez les enseignants?

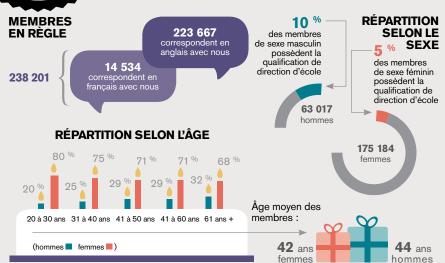
Nous savons désormais qu'un ensemble de facteurs provoque l'épuisement professionnel. Mais comme les gens manquent de connaissances sur la façon dont le cerveau et le corps s'intègrent, ils ne peuvent donc pas prendre les décisions qui s'imposent. En apprenant à faire des exercices de pleine conscience spécifiques qui impliquent le cerveau et le corps, nous établissons des liens neuropathiques qui aident à améliorer la santé. D'après les recherches, la pleine conscience est un modèle de santé et de bien-être qui favorise la résilience. En 2012, une étude comparative sur le bienêtre des employés intitulée Meditation or Exercise for Preventing Acute Respiratory Infection (la méditation ou l'exercice pour prévenir les infections respiratoires aigües), montre que, parmi ceux qui pratiquent la méditation axée sur la pleine conscience, le nombre de journées d'absence pour cause de maladie a diminué de 76 pour cent.

Pour consulter une ressource en français sur la méditation axée sur la pleine conscience, visitez bit.ly/1ts1ajx.

RAPPORT ANNUEL DE 2013

Coup d'œil sur les statistiques **DE STEVE BREARTON**

MEMBRES DE L'ORDRE



FOUILLIS DE GAZOUILLIS Les tendances en éducation dans la twittosphère



SOS DEVOIRS

@sosdevoirs

Soutien scolaire pour les élèves des écoles francophones.

twitter.com/sosdevoirs

675 **ADEPTES**

SOS DEVOIRS

@sosdevoirs

C'est la Journée de la Mole, date où l'on célèbre le nombre d'Avogadro. Vive la chimie! ift.tt/1cWpZhw 23 oct 10 h 19



ACELF

@_ACELF

OSBL canadien. Pour une éducation favorisant l'identité francophone et le sens d'appartenance à une francophonie ouverte, contemporaine et inclusive.

twitter.com/ ACELF

1 263 **ADEPTES**



ACELF

@ ACELF

4 tendances en technologies éducatives jugées incontournables bit.ly/1wvgM9Y 10 oct 17 h 21



Enseigner TV5

@EnseignerTV5

TV5MONDE pour enseigner le français et en français; #FLE #FLS

twitter.com/EnseignerTV5

7 064 **ADEPTES**



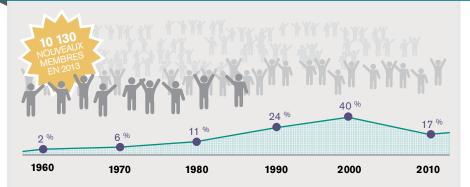
Enseigner TV5

@EnseignerTV5

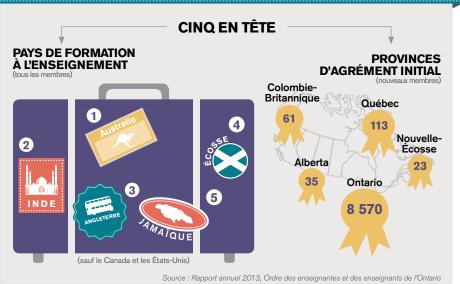
L'odeur de la mer, voir les nuages de l'intérieur d'un avion. Évoquer les petites choses de la vie.

#FLE bit.ly/1t9rFN9 22 oct 20 h

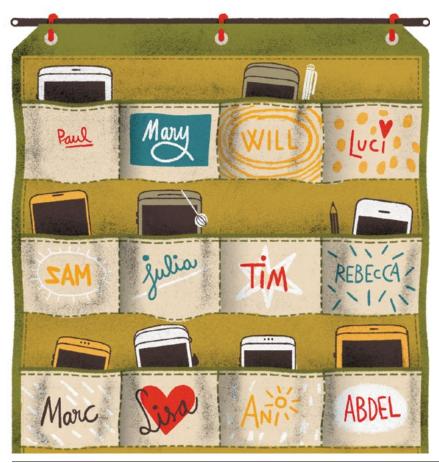
NOUVEAUX MEMBRES PAR DÉCENNIE



DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



GRAPHIQUES: MARLO BIASUTTI/STUDIO 141



La technologie a sa place dans votre salle de classe, mais il est parfois nécessaire d'aider vos élèves à lâcher leur cellulaire. Attirez leur attention sur le sujet de votre leçon à l'aide d'un porte-chaussures suspendu. Quand les élèves du secondaire négligent de ranger leur téléphone, demandez-leur de le placer dans l'une des pochettes du range-chaussures jusqu'à ce que la cloche sonne. Pour les élèves plus jeunes, par exemple ceux de 6e année, usez de créativité et demandez à ceux qui possèdent un cellulaire de choisir une pochette et de la personnaliser. Établissez ensuite une routine pour qu'ils déposent leur appareil dans la pochette au début de la leçon. C'est l'occasion idéale de leur

apprendre l'utilisation responsable du cellulaire à l'école.

Brian Adduono, EAO
 Barrie North Collegiate, Barrie

→ Vous avez un bon truc pour la classe?

Envoyez-le-nous à **revue@oeeo.ca**. S'il est choisi, vous recevrez une carte-cadeau de 50 \$ de Bureau en gros.

Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives Dans la pratique à **bit.ly/16mofMi**.

WINE DOSE DE WINE

En manque d'inspiration? Visitez **Pinterest.com**, un babillard virtuel où les utilisateurs créent des tableaux thématiques pour y stocker et y échanger des images (ou «épingles»). C'est une mine d'or pédagogique. Les quatre tableaux proposés vous aideront à remettre votre classe au goût du jour, ainsi qu'à stimuler la participation et la curiosité de vos élèves.

Fini le désordre!

Votre coin lecture est-il encombré de piles d'ouvrages qui défient la loi de la gravité? Le tiroir de rangement des fournitures ressemble-t-il à un fourre-tout? Des collègues viennent à la rescousse grâce à des conseils d'entreposage astucieux, des listes de vérification et des affiches imprimables, de brillantes idées de rangement et des suggestions de présentations faciles mais efficaces des travaux artistiques d'élèves.

Regarder: Quelques idées pour organiser la salle de classe (**bit.ly/101RpS1**); Monica Schroeder: The Schroeder Page (**bit.ly/11PP9GS**).

Dynamisez vos ressources

Des plans de leçon qui s'essoufflent? Misant sur la force des images, Pinterest est un espace d'accueil naturel pour les projets artistiques. Grâce à des tableaux de ressources bien organisés, vous ne manquerez pas d'idées pour élaborer des plans de leçon créatifs en sciences, en mathématiques et dans bien d'autres matières! Astuce : incluez le mot-clé «Ontario» dans votre recherche afin de trouver des idées liées au programme d'études.

Regarder: Madame Aiello: enseigner le FLS (bit.ly/1yHzdLU); Ressources à l'intention des enseignants de l'Ontario (bit.ly/Yu5U0d).

La recherche simplifiée

Faites de Pinterest un outil pédagogique. En créant des tableaux thématiques
avec leurs camarades, les élèves ont l'occasion de découvrir le travail en collaboration.
Vous voulez initier les enfants à la recherche
en ligne? Il est nettement plus facile de parcourir des éléments de contenu soigneusement assemblés que de naviguer dans le web.
Regarder: Adeptes des programmes d'études et
des méthodes pédagogiques: utilisation COOL
de la technologie (bit.ly/1waGVKR); Lynne
Glynn: Apprentissage scolaire – Pinterest pour
favoriser la collaboration (bit.ly/1Dinnrm).

Communiquez entre enseignants

Trouver le temps d'échanger avec les collègues peut poser des défis. Servez-vous de Pinterest pour suivre un collègue que vous admirez et échangez vos plans et projets. Communiquez avec un enseignant à l'étranger pour découvrir un nouveau point de vue et des occasions d'intégrer des pratiques exemplaires internationales à votre classe. Regarder: Une enseignante aux antipodes (bit.ly/1xEwuTL); Une enseignante de l'Italie (bit.ly/1wc4EMX).

APPLIS À L'ÉTUDE de Stefan Dubowski



Carte du ciel

Transformez votre téléphone intelligent ou votre tablette

Android en planétarium de poche, et observez plus de 120 000 étoiles et 88 constellations! Tenez votre appareil vers le ciel (le jour ou la nuit) pour voir le nom et les coordonnées des étoiles et des planètes. Cette fonction vous donne même la représentation exacte de l'univers il y a 10 000 ans! Tournez l'appareil vers le sol pour explorer les nébuleuses, les galaxies et les autres corps célestes visibles de l'autre côté de la planète. Achetez le Star Chart Infinite (en anglais) pour obtenir des mises à jour intégrées, y compris une fonction permettant de voir comètes, satellites et pluies de météores.

APPAREIL: Android

SOURCE: Google Play; gratuit (Carte du ciel); 10,69 \$ (Star Chart Infinite)

GROUPE D'ÂGES : À partir de la

préadolescence



Mathcubes

Établissez tôt une fondation solide en mathématiques

grâce à cette application multilingue pour système iOS. Les joueurs (3 à 8 ans) organisent les cubes numériques de manière à résoudre des casse-têtes d'addition et de soustraction. Les cubes s'adaptent aux habiletés des joueurs et proposent des problèmes de plus en plus complexes au fil des progrès. L'appli peut lire les questions et les solutions à voix haute, selon les préférences. Un ensemble d'exercices de rechange est offert aux élèves ayant des besoins particuliers. L'appli Mathcubes favorise l'apprentissage par l'expérimentation. De plus, ses images colorées et rétro la rendent amusante à utiliser!

APPAREIL : Apple SOURCE: iTunes; 0,99 \$

GROUPE D'ÂGES: 4 ans et plus



Voice Dream Reader

Allégez votre charge de lecture grâce à cette appli

d'Apple qui lit à voix haute nombre de textes (p. ex., PDF, sites web) et qui offre plus de 30 options de voix hors champ en 24 langues. Elle offre aussi 146 voix à ajouter pour quelques dollars de plus (de 1,99 \$ à 4,99 \$ chacune). Personnalisez les voix et contrôlez le débit de lecture (de 50 à 700 mots par minute). Contrôlez la lecture d'un geste de la main ou à l'aide des boutons qui s'affichent à l'écran. L'appli se souvient même des paramètres choisis; nul besoin de les ajuster de nouveau quand vous reprenez la lecture! Vous n'aimez pas la façon dont l'appli prononce «Boston», «Hawaï» et «août»? Ajustez la prononciation selon vos propres inflexions.

APPAREIL: Apple

SOURCE: iTunes; 9,99 \$ et plus GROUPE D'ÂGES: 4 ans et plus





Rendez-vous sur ONTransfer.ca pour apprendre comment les étudiants peuvent faire reconnaître leurs crédits dans le système d'études postsecondaires de l'Ontario.



ONTransfer.ca est financé par le gouvernement de l'Ontario et maintenu par le Conseil sur l'articulation et le transfert de l'Ontario.



@ONTransfer | #parcours



TEDTALKS

Entourez-vous de milliers d'esprits brillants en visitant **TED.com**, une communauté virtuelle mondiale qui propose de courtes vidéos en anglais sur divers sujets, comme la technologie, le divertissement et le design. **Cliquez sur «Subtitles» et «French» pour lire les sous-titres en français des vidéos que nous vous proposons.**



DE STEFAN DUBOWSKI

EVERY KID NEEDS A CHAMPION

Une conférence sur l'importance des relations humaines de feu Rita Pierson pour faire grimper les notes et aider vos élèves à gagner de l'assurance. Forte de ses 40 années d'expérience, cette enseignante aguerrie et animatrice en perfectionnement professionnel nous rappelle que «les enfants n'apprennent rien des personnes qu'ils n'aiment pas». Elle demande aux enseignants d'être honnêtes en classe (p. ex., de s'excuser au besoin) et souligne que les enfants difficiles viennent à l'école pour une raison : établir des relations. «Est-ce un travail difficile? Bien entendu! Mais nous sommes pédagogues. Nous sommes nés pour faire la différence.»

Auditeurs : > 3,6 millions **Durée :** 7 min 48 s **Adresse :** bit.ly/1sLKyZt

BUILD A SCHOOL IN THE CLOUD

Le chercheur en éducation Sugata Mitra a laissé un ordinateur branché à l'internet dans un bidonville de New Delhi. Il a remarqué que les enfants commençaient à l'utiliser. La recherche du gagnant du prix TED 2013 a démontré que la curiosité motive les jeunes. Si on leur donne les outils adéquats, ils seront autodidactes et transmettront leurs connaissances à leurs pairs, ce que M. Mitra a surnommé l'«apprentissage sans influence». Téléchargez la trousse d'outils pour créer un milieu d'apprentissage auto-organisé à bit.ly/1A1Xgl1 et vérifiez les théories de M. Mitra!

Auditeurs : > 2 millions **Durée :** 22 min 28 s **Adresse :** bit.ly/1usVAQX

THE KEY TO SUCCESS? GRIT

Après avoir enseigné les mathématiques pendant cinq ans, Angela Lee Duckworth a été surprise de constater que les élèves qui réussissent le mieux ne sont pas nécessairement ceux qui ont le QI le plus élevé. Elle est retournée à l'université pour devenir psychologue et a ensuite déterminé les facteurs qui prédisent le niveau de succès. M^{me} Duckworth a alors découvert qu'avoir du cran (soit une combinaison d'endurance et de persévérance) est le meilleur indicateur de succès. Dans sa conférence, elle parle de la théorie sur l'état d'esprit de développement de Carol Dweck, professeure de psychologie de l'Université Stanford, ainsi que du besoin de faire plus de recherches sur la force de la motivation et sur la façon de s'en servir pour stimuler les capacités des élèves.

Auditeurs : > 5 millions Durée : 6 min 12 s Adresse : bit.ly/1AYmnHz

3 RULES TO SPARK LEARNING

L'enseignant de chimie Ramsey
Musallam explique comment un anévrisme situé à la base de l'aorte thoracique menaçant sa vie l'a poussé à se
questionner sur sa façon d'enseigner les
sciences et à mener une quête pour améliorer sa pratique. M. Musallam a élaboré
trois règles permettant d'encourager
la participation en classe. La première
est que les questions des élèves doivent
constituer la base de leur apprentissage.
La deuxième est que, même si le processus d'essais et d'erreurs peut être délicat,
il est nécessaire à l'apprentissage. Enfin,

la troisième est que les enseignants doivent prendre le temps de réfléchir à leur pratique s'ils veulent créer un meilleur système d'éducation pour les élèves.

Auditeurs : > 1,5 million **Durée :** 6 min 29 s **Adresse :** bit.ly/1xz9Plk

THE 100,000-STUDENT CLASSROOM

Peter Norvig, informaticien et directeur de la recherche chez Google, décrit les leçons apprises en créant des cours en ligne pour l'Université Stanford. Voici ses meilleurs conseils : incorporer de courtes vidéos (de deux à six minutes) pour maintenir l'attention des élèves; leur poser des questions pendant la leçon afin qu'ils retiennent mieux ce qu'ils ont appris; imposer des échéances pour la remise des travaux en vue de maintenir la concentration et de favoriser la collaboration. Quand plusieurs personnes travaillent sur un même sujet en même temps, elles peuvent participer à des discussions en ligne enrichissantes portant sur ce qu'elles ont appris en groupe.

Auditeurs : > 850 000 Durée : 6 min 8 s Adresse : bit.ly/1usW7Cr

Explorez la nouvelle série de leçons TED-Ed (ed.ted.com), une collection de vidéos éducatives visant à aider les enseignants à susciter l'enthousiasme des élèves pour de nouveaux sujets.







L'ENSEIGNEMENT ET L'ART D'IMAGINER

Dans la verte région du comté de Kent, aux abords du Michigan, Anne-Marie Pinsonneault, EAO, fait des merveilles grâce à son inépuisable créativité.

D'HÉLÈNE MATTEAU

ssis en cercle sur le tapis bleu, une vingtaine d'enfants écoutent M^{me} Pinsonneault leur expliquer le devoir à faire. Ça va? Oui! C'est l'heure de partir. Chacun prend ses affaires, l'un attache son sac, l'autre, son soulier. À demain!

Les chaises sont renversées sur les tables et le matériel scolaire est soigneusement rangé. Le silence retombe sur la salle de classe. On n'entend plus... que les murs! Car ils parlent. Ils expliquent les concepts à intégrer, les étapes à suivre, les objectifs à atteindre, les habitudes à prendre, les règles de conduite à observer et les récompenses à mériter. Comme des miroirs, ils reflètent la vie des petits de 2e année et l'enthousiasme de leur enseignante, Anne-Marie Pinsonneault, créatrice de ses tableaux colorés qui guident jour après jour l'apprentissage de ses «p'tits cocos».

Petite, vive et solide, M^{me} Pinsonneault ne fait pas du tout ses 50 ans. En 2012, l'année qui a marqué ses 25 années de carrière comme enseignante, elle recevait un Certificat d'honneur du Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement. À l'époque, elle travaillait à l'école élémentaire catholique Saint-Francis, à Tilbury. «Elle portait quatre chapeaux! explique Lucie Crête, EAO, directrice de l'école, qui a présenté la candidature de M^{me} Pinsonneault. Enseignante d'informatique, aide à l'apprentissage AAA, accompagnatrice en littératie, elle aidait aussi les enfants en difficulté. C'est une personne qui se consacre à son travail à 300 pour cent! Elle m'a vraiment impressionnée!»



Derrière Anne-Marie Pinsonneault, EAO, les murs parlent. Comme des miroirs, ils reflètent la vie des élèves et l'enthousiasme de leur enseignante. Chaque jour marque le début d'une nouvelle aventure!

Cette année, après 13 années en itinérance, M^{me} Pinsonneault est revenue dans la salle de classe. Toujours au Conseil scolaire catholique Providence, mais, cette fois-ci, à l'école élémentaire catholique Sainte-Catherine, avec la même directrice mutée à Pain Court. C'est dans ce village où elle est née, situé à dix minutes de Grande Pointe, que M^{me} Pinsonneault a fait ses études secondaires, rencontré son mari et élevé ses deux fils. «J'avais envie de revenir sur le terrain», dit-elle. Autant dire revenir au pays!

«Pour moi, la famille compte tellement! continue-t-elle. Celle de l'école, du conseil [scolaire], de la paroisse, de la communauté. On se tient les coudes!» D'ailleurs, chez M^{me} Pinsonneault, famille et enseignement se confondent : sa mère, son père, un de ses frères, ses belles-sœurs, sa belle-mère et certaines de ses tantes ont enseigné ou enseignent!

Ses parents, Madeleine Lebrun et Seville Pinsonneault, se souviennent : «L'école a toujours fait partie de notre univers. Les enfants nous suivaient dans nos classes, les fins de semaine, car on avait souvent du bricolage à faire pour illustrer nos thèmes. Anne-Marie nous aidait. Elle était enseignante en venant au monde!» L'intéressée approuve : «Je suis tombée toute petite dans la marmite! Je jouais tout le temps à l'école avec mes deux frères, j'aimais lire, apprendre. Je n'ai pas eu à choisir : l'enseignement était un chemin naturel. J'avais la passion.»

Elle l'a toujours. Une ferveur qui la pousse «à ne jamais se limiter au statu quo, à ce qui a déjà été fait», témoigne une de ses collègues.

Littératie et technologie

Il faut dire qu'Anne-Marie Pinsonneault possède une créativité exceptionnelle. C'est d'ailleurs ce qui lui a valu son Certificat d'honneur. Ainsi, pour permettre aux élèves (majoritairement anglophones dans cette région) d'intégrer à la fois le français et les outils technologiques, elle les a incités à devenir... auteurs de produits médiatiques!

Par exemple, en utilisant un tableau tactile et un appareil-photo, les petits de la maternelle ont créé *Paulo la puce*, un livre interactif publié sur YouTube. Ceux de 1^{re} année ont créé une consigne avec le logiciel Publisher à l'aide d'images en ligne, de photos et de mots thématiques pris sur le mur de mots électronique. Quant aux jeunes de 2^e et de 3^e année, ils se sont lancés dans le marketing! Ils ont inventé un monstre, en ont fait la description détaillée et ont conçu une publicité avec la FlipCam.

Pas étonnant que M^{me} Pinsonneault ait fait grimper la motivation et les résultats de ses élèves aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. Lucie Crête raconte : «En intégrant la littératie dans ses cours d'informatique, elle a vraiment amélioré la lecture et l'écriture chez les enfants, en particulier les garçons, moins motivés au départ, pour lesquels elle créait des thèmes de piraterie ou de chasse au trésor. Certains refusaient de toucher un stylo au début de l'année; à la fin, ils inventaient des histoires, tout fiers de me les faire lire! Si mon fils avait eu le bon âge, je l'aurais placé dans sa classe.»

Créativité bien encadrée

En changeant d'école, l'enseignante n'a rien perdu de son imagination. En septembre, cette année, elle a apporté des cocons de chenilles monarques en classe. Les élèves ont pu suivre de près le cycle de transformation, jusqu'à l'éclosion. Quand les papillons ont ouvert leurs ailes, les élèves leur ont donné chacun un nom, puis les ont relâchés dans la nature sous l'œil de la caméra. En souvenir, on a produit une joyeuse vidéo, mise en ligne à l'intention des parents, et chacun a écrit et illustré son propre «Livre de papillons»!





CONSEILS POUR DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ

Vous n'avez pas forcément besoin de passer beaucoup de temps pour développer votre créativité. Il est surtout question de prendre conscience de toutes les occasions qui se présentent à vous quotidiennement et de les exploiter.

DE MME PINSONNEAULT

- Les échanges avec mes collègues et ma famille sont ma première source d'inspiration. Ils donnent de l'élan à mes idées.
- Je glane des thèmes intéressants partout autour de moi. Ils peuvent venir de la remarque d'un enfant, d'une lecture, d'une image... Écouter, lire, voir! J'explore souvent le site Pinterest, fr.pinterest.com, qui propose des centaines de réalisations graphiques ou artisanales, des photos, des affiches, des rubriques.
- Rien de mieux que les formations et les conférences pour me tenir au courant des nouveautés, surtout dans le domaine de la technologie! En 2013, je suis allée à la conférence de l'Educational Computing Organization of Ontario. J'y ai trouvé plein d'idées. L'été, je participe à au moins un des ateliers du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. J'en reviens toujours enrichie!







«JE N'AI PAS EU À CHOISIR : L'ENSEIGNEMENT ÉTAIT UN CHEMIN NATUREL. J'AVAIS LA PASSION.»

«M^{me} Pinsonneault invente des occasions d'apprendre comme ma fille n'en a jamais connues, assure Sheri Sparling, mère d'une élève de 7 ans. Mais elle fait plus : elle l'aide à bâtir sa confiance en elle. L'an dernier, ma fille se sentait comme la pire des élèves. Elle sait maintenant qu'elle peut réussir et jouer un rôle essentiel dans la classe. C'est en grande partie parce que les règles, les routines et les objectifs de M^{me} Pinsonneault sont clairs. Ma fille comprend exactement ce qu'elle doit faire pour bien apprendre. Son intérêt s'est éveillé : elle adore l'école!»

Un encadrement bien défini : voilà une autre des forces de M^{me} Pinsonneault, qui fonde sa pédagogie sur une discipline à la fois exigeante et souple. «Elle comprend que les enfants ont besoin de s'amuser en travaillant», résume la directrice, M^{me} Crête. Alors, elle s'arrange pour que l'apprentissage devienne une expérience stimulante.

D'une part, cela se traduit par des gratifications. «Par exemple, explique M^{me} Sparling, quand un enfant atteint ses objectifs, Mme Pinsonneault lui remet des "dollars" qui lui vaudront une récompense. Ma fille rêve d'en avoir bientôt assez pour mériter sa journée pyjama!» D'autre part, l'enseignante apporte un soin méticuleux à l'organisation et à l'environnement visuel de sa classe. «C'est une pièce attrayante, accueillante et très fonctionnelle», se réjouit M^{me} Sparling, qui apprécie le choix de M^{me} Pinsonneault de faire asseoir les enfants autour de tables en groupes de quatre. «Tout est conçu pour favoriser le travail d'équipe, tout en répondant aux besoins spécifiques de chacun», précise-t-elle.

Mais pour en arriver là, combien d'heures de préparation aura-t-il fallu! Bourreau de travail, Anne-Marie Pinsonneault? C'est en tout cas l'avis de ses parents. «Elle travaille même la nuit, dit son père. Et le prix qu'elle a reçu l'encourage à en faire plus!»

Ne jamais cesser d'apprendre

«Je suis perfectionniste, reconnaît l'enseignante. Je cherche toujours ce qui pourrait être amélioré et comment y parvenir. Surtout cette année. Revenir en salle de classe a été un virage pour moi. Par exemple, j'appliquais déjà la pédagogie explicite proposée par le ministère de l'Éducation, mais instinctivement. J'ai dû mettre au point une méthode pour la transmettre aux enfants. Même chose quand j'ai remplacé les pupitres par des tables : une toute nouvelle façon de gérer le travail pour moi. Mais j'ai du soutien!» Celui de sa foi («Pour moi, Dieu est au centre de tout.»), de sa direction, de ses collègues et de sa famille. Elle n'est jamais à court d'encouragements. «Et puis, j'ai des mentors. Mae Caron, depuis ma première année d'enseignement; ma surintendante, Céline Verville, EAO; Lucie Crête, qui me pousse à développer mes talents. Leur exemple m'inspire. Enseigner, c'est un travail d'équipe, conclut-elle. Ici et au conseil [scolaire], il est encouragé, valorisé et reconnu. C'est une grande force!»

À l'écouter, on la sent rayonnante, totalement dans son élément. Une dernière question : que veut-elle laisser en héritage à ses élèves? «Qu'ils ne cessent jamais d'apprendre tout au long de leur vie, répond-elle. Et qu'ils sachent qu'ils ont été beaucoup aimés.»

Reconnaissance des enseignants

Les enseignants économisent

sur la plupart de leurs achats en magasin

sur tous leurs achats de produits électroniques en magasin

les 3, 4, 10 et 11 janvier 2015

Certaines restrictions s'appliquent. Pièce d'identité d'enseignant requise. mdtmct Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et par Staples Canada Inc/ Bureau en Gros Ltée.







Ne manquez plus jamais l'occasion d'économiser!

Pour en savoir plus et vous inscrire dès aujourd'hui à notre programme de courriels pour les enseignants, visitez bureauengros.com/enseignants.

Livres numériques

Avez-vous consulté notre collection de livres numériques en français et en anglais?

La bibliothèque Margaret-Wilson offre encore plus de services gratuits! En effet, nous avons ajouté une collection de livres numériques en français et en anglais. Notre collection offre des ressources sur une foule de sujets, dont l'éducation de l'enfance en difficulté, la gestion de classe et les stratégies d'enseignement et de leadership.

Vous pouvez télécharger la collection numérique et consulter toute une gamme d'autres ressources gratuites à

oeeo.ca → Membres → Bibliothèque.

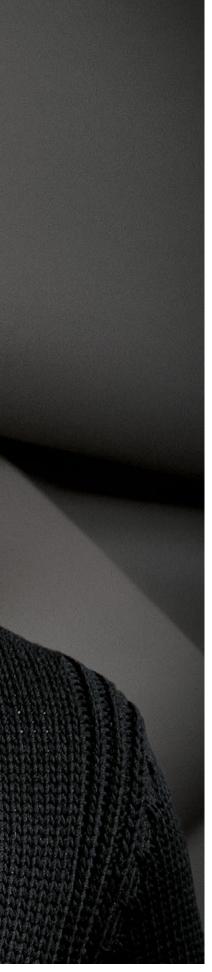


Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité









P.K. Subban, défenseur des Canadiens de Montréal, nous parle de l'expérience hors du commun qu'il a vécue sur les bancs de son école élémentaire alors dirigée par son père. Voici l'histoire d'un duo père-fils, une recette gagnante.

DE RICHARD OUZOUNIAN

n pourrait se demander ce qu'un directeur d'école et un joueur de hockey ont en commun... Pour P.K. Subban, défenseur des Canadiens de Montréal, et son père Karl, enseignant agréé de l'Ontario à la retraite, la liste est impressionnante!

Bien sûr, les meneurs naturels, sur la glace comme dans la classe, ont en commun un sourire radieux, un regard bienveillant et un charisme débordant. Hormis leurs similarités génétiques et leur nom — P.K. est l'abréviation de Pernell Karl —, ce qui rend ce duo père-fils si intrigant est l'expérience hors du commun qu'ils ont vécue en 2001. C'était l'année où M. Subban n'était pas seulement le père de P.K., mais aussi son directeur d'école à l'élémentaire.

«Nombre de gens présument que cette situation était destinée au désastre, raconte P.K. en riant, joint à Montréal par téléphone. Mais c'est bien mal connaître mon père. Il savait quand porter son chapeau de parent et celui d'enseignant.»

P.K. est peut-être la vedette de la famille, mais M. Subban a aussi de nombreuses réalisations à son compte. En 2012, il a remporté le prix African Canadian Achievement Award of Excellence in Education, lequel reconnaît l'excellence d'Afro-Canadiens en éducation. Il a acquis sa renommée quand il est devenu directeur de la Brookview Middle School, école située dans l'un des quartiers les plus difficiles de Toronto. Les batailles, l'absentéisme chronique et les faibles résultats scolaires ne sont que quelques-uns des défis auxquels M. Subban s'est attaqué lorsqu'il y était directeur.

Il s'est toujours fié au principe qu'il faut savoir ce qu'on veut pour l'obtenir. Voilà un principe que son fils a entendu et mis en pratique dès un très jeune âge. «J'ai toujours su que ce que je voulais faire dans la vie, c'était jouer au hockey, raconte la vedette. Tout le reste n'avait aucune importance.»

Subban père est né en Jamaïque et a immigré au Canada à l'âge de 11 ans. Il raconte que son chemin était loin d'être tracé.





Karl Subban, directeur d'école à la retraite, avec ses fils, tous deux joueurs de hockey : P.K., défenseur des Canadiens de Montréal (à gauche), et Malcolm, gardien de but des Bruins de Boston.

«Quand j'étais jeune, à Sudbury, je rêvais de jouer pour la NBA. J'avais tout prévu : c'est comme ça que je fonctionne, affirme-t-il. Le chemin que je m'étais tracé pour atteindre le monde du basketball bifurquait vers l'université. Et c'est pourquoi je suis allé à l'Université Lakehead.»

L'Université Lakehead était reconnue non seulement pour son équipe de basketball, mais aussi pour ses programmes d'entraînement destinés aux jeunes joueurs en herbe, qui étaient organisés en jumelage avec des étudiants de l'université. Et c'est là que Subban père a eu une révélation. «Je travaillais dans un camp de basketball les samedis matin. Je me suis vite rendu compte que j'aimais encore plus enseigner que jouer au basket.»

C'est avec enthousiasme qu'il est entré dans la profession enseignante, bien outillé et prêt à réussir. Il a toutefois appris certaines leçons à ses dépens. Durant sa formation à l'enseignement, son enseignant associé était excessivement exigeant. Il passait ses plans de leçon au peigne fin et lui pointait la moindre erreur. «Un jour, je lui ai demandé pourquoi il était si exigeant, se remémore le directeur récemment à la retraite. Il m'a répondu : "Karl, les élèves, leurs parents et tes collègues auront des attentes élevées. Tu dois être en mesure d'être à la hauteur de chacune de leurs attentes."»

Ces bons conseils l'ont aidé tout au long de sa carrière. Toutefois, ils ne tiennent pas compte de l'extraordinaire défi que représente le fait de dépasser les attentes de ses propres enfants, surtout quand ils sont vos élèves!

Mais, selon P.K., son père a aussi surmonté ce défi. «J'étais toujours fier d'être

près de mon père. Il était juste et bon. Il avait du temps pour tous ses élèves et n'a jamais fait preuve de favoritisme, affirme le joueur de hockey. J'ai beaucoup appris à l'écouter et à l'observer, surtout quand il était avec d'autres élèves.»

N'étant pas le genre à baisser les bras devant une situation particulière, M. Subban a ajusté son tir quand il est arrivé à l'école que fréquentait son fils, la Warren Park Junior Public School, à Toronto. «Je n'étais plus le père de P.K., explique-t-il. Ce que je veux dire, c'est que je n'étais plus son père en particulier. Dans chaque école où j'ai enseigné, je me percevais comme étant le père de chaque enfant.»

Le père et le fils aiment bien raconter une anecdote sur les problèmes qui peuvent survenir quand notre directeur d'école est aussi notre propre père. Bien



«Les enfants ont besoin d'amour et d'appui, mais ils ont aussi besoin de discipline et de conseils. Ce principe a toujours été clair pour moi, et je voulais qu'il le soit aussi pour mon fils.»

que racontée d'un point de vue différent, l'anecdote garde la même conclusion.

«Je suis loin d'être parfait, avoue P.K. J'étais l'un de ces enfants très énergiques et, parfois, je dépassais les bornes. Je ne manquais pas de respect, mais de temps en temps, je m'amusais un peu trop.»

M. Subban se rappelle du temps où P.K. faisait un peu trop le clown en classe, au point où il a dû rencontrer l'enseignant et son fils pour mettre les points sur les «i». «Je ne lui ai pas crié après, ce n'est pas mon genre», raconte M. Subban. Il a seulement exposé quelques faits et, quand la rencontre a pris fin, P.K. a versé quelques larmes.

M. Subban fait une longue pause en se remémorant cet épisode.

«Les enfants ont besoin d'amour et d'appui, mais ils ont aussi besoin de discipline et de conseils. Ce principe a toujours été clair pour moi, et je voulais qu'il le soit aussi pour mon fils. Ce jour-là, je n'étais pas son père, mais le directeur d'école. Et je crois qu'il comprenait la différence.»

P.K. chérit les leçons de vie que lui a apprises son père. Elles lui ont servi tout au long de sa carrière et lui servent encore. «Mon père m'a toujours dit que la solution de facilité n'était pas toujours la meilleure. On doit donner beaucoup avant d'obtenir un peu.» P.K. fait le lien entre cette leçon et une anecdote que son père lui a racontée sur la différence entre le patinage intensif et le brocoli : on doit faire des choses que l'on n'aime pas pour améliorer son rendement dans des activités que l'on aime.

M. Subban a inculqué ces principes à tous ses enfants, qui ont tous du succès dans leur carrière. En plus de P.K., Malcolm et Jordan sont des joueurs de hockey. Quant à ses filles, Nastassia et Natasha, elles ont suivi les traces de leur père et sont devenues enseignantes agréées de l'Ontario. Alors que ses enfants grandissaient, M. Subban leur a donné la clé du succès : «Trouvez ce que vous aimez dans la vie et persévérez.»

Il a aussi donné un conseil supplémentaire à P.K., un conseil fort utile pour un jeune homme qui s'apprête à entrer dans le monde du vedettariat sportif : «Tu es unique, alors ne te prends pas pour un autre.»

Voilà un principe que M. Subban a appris tôt au camp de basketball. En fin de compte, c'est ce qui l'a guidé sur le chemin de l'apprentissage la vie durant.



Banque de ressources pédagogiques en littératie pour l'élémentaire



Du matériel téléchargeable, aligné avec les attentes et contenus du programmecadre de français du MÉO.



Des ressources facilitant la différenciation pédagogique et axées sur le programme équilibré en littératie.



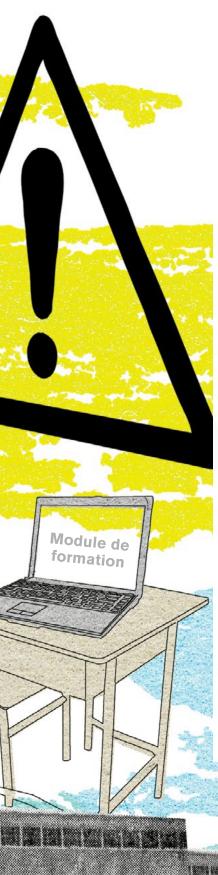
lecture $bar{V}$ écriture $bar{V}$ communication orale $bar{V}$ référentiels $bar{V}$ activités TBI $bar{V}$ livres électroniques $bar{V}$ dossiers thématiques blog $bar{V}$ articles didactiques $bar{V}$ gestion de classe $bar{V}$ valorisation

www.litteratout.com

Rejoignez notre communauté Facebook: www.facebook.com/litteratout







SÉCURITÉ OBLIGE

Le gouvernement, les conseils scolaires, les administrateurs ainsi que les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario travaillent de concert afin que les élèves de l'Ontario soient en sécurité à l'école.

DE JENNIFER LEWINGTON

u début de septembre, avant même de mettre le pied dans le laboratoire de sciences de la Sir Winston Churchill Secondary School, à Saint Catharines, Hannah et ses camarades de 9° année doivent subir un nouveau test de sécurité en ligne. Pour répondre à une des questions, Hannah et son partenaire doivent examiner la photo d'un laboratoire montrant de nombreuses infractions aux règles de sécurité : un élève est debout sur un tabouret instable, des flammes jaillissent d'un bec Bunsen laissé sans supervision et une éprouvette cassée traîne sur le comptoir.

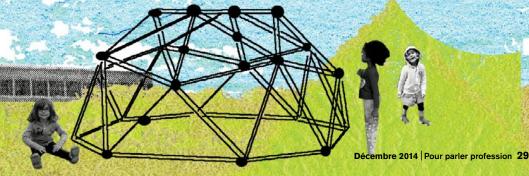
Les élèves comprennent. «Parfois, nous utilisons des produits chimiques dangereux. Il faut donc éviter les risques et viser la sécurité», affirme Hannah. Jordan, son partenaire, ajoute : «Nous devons savoir comment travailler avec toutes ces substances pour ne pas avoir d'accident.»

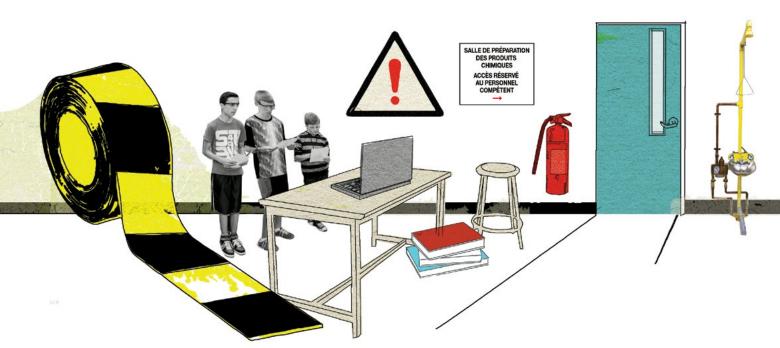
Le test de sécurité en ligne est l'une des initiatives que le District School Board of Niagara a lancées cet automne. L'objectif est de provoquer une prise de conscience au sein de toutes les écoles au sujet d'une importante responsabilité : la santé et la sécurité des élèves et du personnel.

Le District School Board of Niagara n'est pas le seul conseil scolaire à avoir pris une telle initiative. Toutefois, il est perçu comme un chef de file quand vient le temps de diriger les activités potentiellement dangereuses avec uniformité et vigilance dans les cours de technologie, le laboratoire de sciences, le gymnase et le terrain de sport. L'an dernier, l'organisme à but non lucratif School Boards' Co-operative Inc. a reconnu le rendement exceptionnel du conseil scolaire en matière de sécurité. School Boards' Co-operative Inc. fait des recommandations d'indemnisation des accidentés du travail à 60 conseils scolaires de la province.

«Nous sommes de plus en plus sensibilisés aux enjeux de sécurité, déclare Frank Kelly, EAO, directeur général du Conseil ontarien des directeurs de l'éducation et partenaire du ministère de l'Éducation de l'Ontario dans le projet d'une année sur l'initiative de prévention des blessures chez les élèves. C'est notre but, mais nous ne l'avons pas encore atteint.»

Récemment, des incidents ont mis les questions de santé et de sécurité à l'avant-plan. En 2011, Eric Leighton, élève de 12° année de l'Ottawa Catholic School Board, a été tué dans une explosion ayant eu lieu dans un atelier. On s'était servi d'une meuleuse pour ouvrir un baril afin d'en faire un barbecue, ce qui a provoqué l'explosion. Plus tôt cette année, le rapport d'enquête du coroner a été déposé. Il formule des recommandations importantes à l'intention des ministères du gouvernement de l'Ontario, des conseils scolaires et d'autres acteurs. On attend les réponses en avril 2015.





En septembre, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a annoncé qu'il avait formé un groupe de travail sur la santé et la sécurité pour étudier les 22 recommandations des jurés. «C'est le signe que nous sommes prêts et que nous devons adopter une approche qui sensibilisera davantage les 5 000 écoles d'un bout à l'autre de la province aux enjeux de sécurité», affirme un porte-parole du Ministère.

Entre-temps, on effectue de plus en plus de recherches sur les traumatismes cérébraux chez les jeunes. Plus tôt cette année, le ministère de l'Éducation a ordonné aux conseils scolaires de mettre en place, d'ici le 30 janvier 2015, des stratégies pour prévenir les commotions cérébrales.

«Ce n'est plus un simple problème sportif ou médical; c'est maintenant un problème de santé publique, déclare le D' Paul Echlin, médecin du sport, expert et conseiller du Ministère dans le domaine des commotions cérébrales. Ça ne touche pas que les jeunes joueurs de hockey. Ça concerne aussi ceux qui se blessent sur le terrain de jeu.»

L'Ontario School Boards' Insurance Exchange (OSBIE) est un organisme à but non lucratif qui offre une protection d'assurance et de la formation en prévention des risques. En 2011, 59 pour cent des accidents rapportés à l'OSBIE par les écoles étaient des commotions cérébrales survenues pendant la pratique d'un sport. Le deuxième type d'accident le plus fréquent est la chute, qui entraîne parfois des fractures. Les chutes représentent 21 pour cent des accidents.

En 2013, on a déclaré à l'OSBIE près de 96 000 incidents liés à la sécurité dans les écoles. De ce nombre, 95 pour cent impliquaient des élèves. Malgré tout, les accidents mortels à l'école sont rares. Au cours des 34 dernières années, le Bureau du coroner en chef de l'Ontario n'a mené que quatre enquêtes se rapportant à des écoles. Ces enquêtes ont souvent servi à faire la lumière sur certaines lacunes, déclare le D' William Lucas, coroner en chef adjoint intérimaire aux enquêtes.

Quand des accidents mortels surviennent, ils ébranlent le système d'éducation. Selon le D^r Lucas, l'enquête sur la mort d'Eric Leighton était «une occasion d'apprentissage pour l'Ottawa Catholic School Board, mais aussi l'occasion pour tous les conseils scolaires de la province et du pays de se dire : "Il est peut-être temps de réexaminer et de réévaluer notre approche."»

Le juré du coroner a appris que personne à l'école n'avait compris les risques que représentent la chaleur produite en meulant un contenant fermé ni les dangers d'utiliser un nettoyant pour enlever de l'huile de menthe poivrée dans un baril. Le juré a fortement recommandé d'adopter une liste de projets d'élèves approuvés par le conseil scolaire, de mener des inspections annuelles, de mettre en place des lignes directrices de sécurité plus strictes, de former le personnel enseignant et de bannir possiblement les projets semblables à celui qui a tué Eric Leighton.

Julian Hanlon, EAO, directeur de l'éducation de l'Ottawa Catholic School

Board, dit que la mort d'un élève a eu un effet considérable sur la sensibilisation à la sécurité. «En parlant avec mes collègues, je me suis rendu compte que la sécurité était une priorité pour tout le monde.» Son conseil scolaire a réagi en mettant en place des lignes directrices de sécurité plus strictes, en révisant les manuels, en offrant de la formation supplémentaire et en créant un nouveau système d'émission de permis pour les projets en contexte risqué.

En réponse à la mort d'Eric Leighton, le ministère du Travail de l'Ontario a inspecté les écoles et y a découvert des lacunes courantes. En 2011-2012, le Ministère a visité les ateliers et laboratoires des écoles élémentaires (cycle intermédiaire) et des écoles secondaires à plus de 900 endroits. Il a émis 6 658 avis, dont 283 ordonnances d'arrêt de travail en raison du manque de protection ou de dispositifs de protection endommagés ainsi que d'échelles et de dispositifs de levage non sécuritaires. L'an dernier, lors d'une campagne de suivi dans plus de 380 écoles, on a émis 1 739 avis, dont 60 ordonnances d'arrêt de travail.

Dans le cadre de son Initiative visant la prévention des blessures aux élèves, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a versé aux écoles 9 millions de dollars l'an dernier et 6 millions de dollars cette année pour qu'elles comblent les lacunes, mettent l'équipement à jour et offrent plus de formation.

Même avant l'accident d'Eric Leighton, certains conseils scolaires avaient centralisé leurs règles de santé et de sécurité déjà en place. Cette tendance s'est accentuée, car le Ministère a accordé un financement ponctuel et on a recommandé de nouvelles lignes directrices de sécurité pour les projets en classe, la formation en ligne et d'autres projets du Conseil ontarien des directeurs de l'éducation, de l'Association pour la santé et l'éducation physique de l'Ontario et d'autres organismes se consacrant à une matière en particulier.

Des inquiétudes subsistent tout de même concernant le financement durable des réparations, de la formation et de la lutte aux pratiques inégales dans les conseils scolaires. «Nous sommes bien plus en avance que nous ne l'étions en 2011, souligne John Bryden, directeur des services de santé et de sécurité du School Boards' Co-operative Inc. Cependant, la notion de sécurité au sein du système des conseils scolaires pourrait être plus développée.»

Dans le cadre de son mandat, l'Ontario School Boards' Insurance Exchange mène des audits de gestion des risques de ses membres sur place afin d'évaluer leur rendement concernant les pratiques exemplaires. Depuis le lancement du programme de prévention des sinistres causés par les facteurs humains de l'OSBIE, à la fin des années 1990, les conseils scolaires ont amélioré de façon régulière leurs résultats en matière de sécurité, avec un taux de conformité à l'échelle de la province qui est passé à 89 sur cent en 2014.

«Ces meilleurs résultats démontrent que l'on s'est résolument engagé à adopter de bonnes pratiques de gestion des risques», déclare David Beal, directeur de la gestion des risques de l'OSBIE. Toutefois, il reconnaît qu'il y a encore place à l'amélioration.

En fin de compte, la responsabilité d'offrir un milieu sécuritaire à l'école revient à la direction de l'école.

«Il s'agit d'une constante, affirme Karen Dalton, EAO, directrice associée des services d'appui à l'apprentissage du Thames Valley District School Board. On déploie maintenant des efforts plus concentrés, systématiques et coordonnés afin d'être plus proactifs et uniformes dans la façon dont nous gérons la sécurité, et ce, à chaque site.»

L'an dernier, son conseil scolaire a lancé un outil en ligne à l'intention des enseignantes et enseignants d'éducation technologique, de sciences et d'études familiales leur permettant de vérifier le taux de sécurité de leur salle de classe. Les enseignants de sciences ont désormais un guide commun pour l'entreposage et l'étiquetage des produits chimiques. «Tout est uniforme, affirme M^{mc} Dalton. Ce n'était pas le cas il y a un an et demi.»

Des pratiques de sécurité plus strictes concernant une vaste gamme d'enjeux — intimidation, allergies, fractures et commotions cérébrales, violence en milieu de travail, manipulation de produits chimiques dangereux, procédures de confinement —, voilà la nouvelle réalité des autorités scolaires!

«Nous avons tellement plus de pain sur la planche. Ça devient accablant avec toutes les tâches administratives, souligne

EXIGENCES ET FORMATION

Diverses lois et divers règlements sur la santé et la sécurité s'appliquent aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux administrateurs scolaires. En voici quelques exemples :

Loi sur la santé et la sécurité au travail

- → Les employeurs doivent mettre en place des politiques pour prendre des mesures concernant le harcèlement et la violence au travail.
- → Cette loi énonce les exigences réglementaires quant à l'exposition à l'amiante dans les écoles.
- → En vertu d'un règlement promulgué le 1^{er} juillet 2014, les employeurs doivent offrir de la formation de sensibilisation à la sécurité à chaque travailleur et superviseur.
- → Les employeurs, superviseurs, enseignants ainsi que le personnel de soutien sont tenus d'assurer la sécurité dans les écoles, de rapporter les dangers et de les éliminer.

Loi Sabrina

Les conseils scolaires doivent élaborer et mettre en place une politique sur l'anaphylaxie pour les élèves qui risquent d'avoir une réaction allergique mortelle. Les écoles doivent transmettre des renseignements aux parents, aux élèves et aux employés, limiter l'exposition aux allergènes menaçants et donner de la formation aux enseignants et au personnel.

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

→ Les employeurs doivent disposer d'un plan complet d'utilisation sécuritaire des matériaux dangereux dans les écoles, y compris l'étiquetage approprié, l'entreposage des produits et la formation pour le personnel de l'école.

Loi sur l'éducation

→ Le Règlement 298 prévoit les obligations des directions d'école, y compris leur responsabilité de mener régulièrement des exercices

- d'évacuation en cas d'incendie et d'autres exercices de mesures de sécurité au cours de l'année scolaire, et de veiller à la santé et à la sécurité des élèves et du personnel.
- → La Loi sur la sécurité dans les écoles, la Loi modifiant la Loi sur l'éducation en ce qui concerne le comportement, la discipline et la sécurité, la Loi pour des écoles tolérantes (prévention de l'intimidation et de la cyberintimidation) et un code de conduite provincial énoncent les obligations légales des enseignants concernant la sécurité des élèves.
- → Pris en application de la Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, le Règlement 437/97 sur l'inconduite professionnelle prévoit les responsabilités des administrateurs scolaires et des enseignants en matière de protection de la sécurité des élèves.

Sources : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ministère de l'Éducation de l'Ontario, ministère du Travail de l'Ontario et les cadres des conseils scolaires.



Kenneth Gregory, EAO, directeur de la Tilbury Area Public School et administrateur scolaire au sein du Lambton Kent District School Board depuis 26 ans. Nous devons faire preuve d'initiative et créer un climat sécuritaire dans lequel les enfants peuvent apprendre. En même temps, nous devons être prêts et savoir quoi faire en cas d'accident.»

M. Gregory estime que, dans son école actuelle (qui compte 420 élèves du jardin d'enfants à la 8° année), il y a de 6 à 12 commotions cérébrales ou fractures chaque année. Ces incidents surviennent sur le terrain de jeu ou le terrain de sport, ou encore en raison des conditions météorologiques. D'ailleurs, le conseil scolaire inspecte l'équipement du terrain de jeu chaque année.

La technologie est devenue un outil fort important qui permet de consulter les lois et règlements ayant trait à la sécurité, raconte M. Gregory (pour consulter la liste, reportez-vous à l'encadré Exigences et formation). Le personnel des écoles du Lambton Kent

District School Board, par exemple, reçoit une formation en ligne. Le conseil scolaire tient des dossiers électroniques pour aider les directions d'école à remplir leurs obligations en matière de sécurité.

Pour les directions des écoles élémentaires, la présence d'enfants d'âge préscolaire et du jardin d'enfants pose certains défis. Elles doivent, entre autres, s'assurer de respecter les lois provinciales, comme la *Loi Sabrina*, promulguée en 2006. En vertu de cette loi, les conseils scolaires doivent établir des politiques de prévention du choc anaphylactique, une réaction allergique aux arachides, aux piqûres d'abeille et à d'autres substances allergènes, qui peut être fatale.

«Il y a des enfants de 3 ans dans mon école. Leur capacité de gérer des allergies sévères est très différente de celle des élèves du secondaire qui en souffrent depuis de nombreuses années», explique Peter Creer, EAO, directeur de la Williamsburg Public School à Whitby. Il estime qu'environ 38 des 720 élèves de son école (du jardin d'enfants à la 8° année) ont reçu un diagnostic d'allergies sévères exigeant qu'ils aient sur eux un auto-injecteur d'épinéphrine.

En plus de la formation du personnel permanent, le bureau de l'école est l'endroit où l'on garde tous les détails et renseignements, y compris une photo de chaque enfant allergique, l'allergie diagnostiquée et les médicaments requis.

«Nous devons nous assurer d'avoir des renseignements complets et exacts sur chaque élève», précise M. Creer. Il ajoute qu'en raison du jardin d'enfants à temps plein et des programmes de garderie avant et après l'école, le besoin d'être «synchronisé» en ce qui concerne les procédures de sécurité est encore plus important. «J'espère que les pratiques de sécurité que nous mettons en place fonctionneront, quelle que soit la personne qui en a la responsabilité, dit-il. Si c'est un superviseur de la salle de repas, il doit connaître les procédures. Si c'est une éducatrice de la garderie, elle doit les connaître aussi.»

Prévenir vaut mieux que...

Les autorités scolaires subissent de plus en plus de pression pour uniformiser les procédures, ce qui démontre un changement d'attitude, dit l'administrateur chevronné Roch Gallien, EAO, directeur de l'éducation du Conseil scolaire de district du Nord-Est de l'Ontario et ancien enseignant d'éducation technologique.

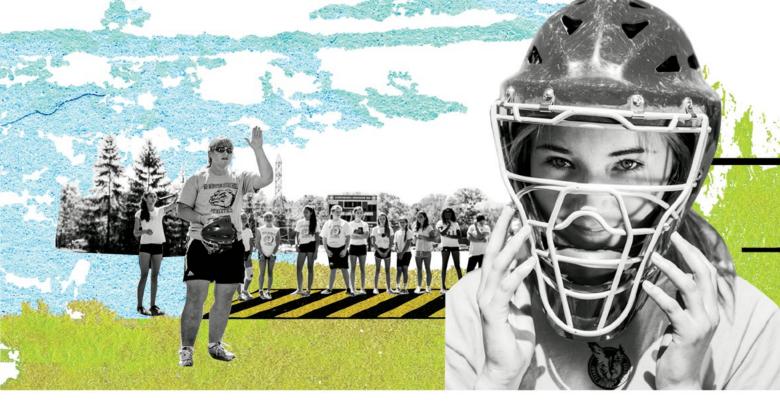
«Avant, c'était un peu plus désordonné. Maintenant, nous faisons en sorte que la sécurité soit au premier plan», dit-il.

Pour son conseil scolaire, qui compte 2 070 élèves francophones et dont la responsabilité s'étale sur une vaste région géographique, le défi est de fournir de la formation et des ressources adéquates en français. De concert avec les autres conseils scolaires de langue française, il a élaboré des vidéos accessibles en ligne sur les procédures de sécurité et les pratiques exemplaires.

Au District School Board of Niagara, il y a trois ans, on s'est engagé à ce qu'il y ait moins de blessures et de poursuites de façon uniforme. «Au lieu d'adopter une approche "main de fer" avec les administrateurs, nous devons les appuyer en mettant des choses en place, dit Michael Langlois, agent de santé et sécurité, responsable des enjeux de sécurité pour les élèves et le personnel.

Cet automne, le conseil scolaire a publié deux manuels de sécurité rédigés par des enseignants. Ces manuels concernent les cours de sciences et de technologie, et contiennent une liste de vérification pour les procédures d'urgence et les pratiques approuvées d'entreposage et de manipulation de produits chimiques et d'autres substances dangereuses. De plus, tous les élèves en sciences et en éducation technologique doivent passer un nouveau test de compétence en ligne avec leurs parents et signer un contrat dans lequel ils s'engagent à se soucier de la sécurité.

«Maintenant, nous avons la capacité de garder des notes électroniques sur chaque élève et, en même temps, ce que nous offrons aux élèves est uniforme», dit M. Langlois.



Julie Bédard, EAO, enseignante de sciences chevronnée et chef du programme de sciences à la Sir Winston Churchill Secondary School, souligne l'importante amélioration concernant l'entreposage sécuritaire des produits chimiques et des autres substances si l'on compare à la situation qui prévalait il y a 20 ans.

Désormais, toutes les écoles doivent dresser l'inventaire des produits chimiques qu'elles possèdent, les garder sous clé à l'extérieur des salles de classe et suivre les procédures communes pour les matériaux dangereux. À la Sir Winston Churchill, où les salles de classe de sciences ont récemment été rénovées de façon à être plus sécuritaires, chaque salle dispose d'un poste de lavage des yeux au cas où un élève serait accidentellement aspergé d'un produit chimique.

L'été dernier, M^{me} Bédard et d'autres enseignants ont rédigé l'ébauche d'un manuel pour les laboratoires de sciences de 9^e et de 10^e année. Le manuel sert de projet pilote cet automne à la Sir Winston Churchill et dans plusieurs autres écoles. Il répertorie les expériences approuvées, les quantités de solutions chimiques et d'autres lignes directrices s'adressant aux enseignants. «Nous essayons de rendre le laboratoire amusant et motivant, mais nous devons aussi tenir compte de la sécurité», dit-elle.

Parfois, c'est un défi. Dans le manuel proposé au conseil scolaire, par exemple, on a

banni une expérience populaire consistant à se servir d'une bouteille à gicleur pour montrer la combustion qui survient quand l'alcool et l'air s'enflamment dans une bouteille de plastique. Cette expérience, menée incorrectement, a blessé des élèves dans plusieurs juridictions.

«C'est une lutte féroce, raconte Tisha Barnes, EAO, enseignante de sciences à la Sir Winston Churchill, à propos de la tension qui règne entre sécurité et apprentissage. Souvent, les expériences ne sont plus aussi impressionnantes parce qu'on ne peut trouver une façon de les mener de façon sécuritaire.» Elle dit que les enseignants doivent user de leur ingéniosité professionnelle, faire des expériences moins spectaculaires et attiser l'intérêt des élèves. «L'effet d'émerveillement ne vaut pas la peine de prendre des risques fatals.»

Sensibilisation

Contrairement à la promotion de la santé et de la sécurité, la prévention des commotions cérébrales est une réalité nouvelle dans les écoles.

«Il y a eu une percée concernant la sensibilisation, dit Peter Jaffe, conseiller au Thames Valley District School Board et professeur à la Faculté d'éducation de l'Université Western, qui donne un cours sur la sécurité à l'école. Les efforts ne s'étaient jamais autant concentrés sur les commotions cérébrales, comme c'est

maintenant le cas avec la recherche émergente, le souci de la santé et du bien-être des élèves, et le sens des responsabilités grandissant au sein du conseil scolaire.»

Des morts accidentelles récentes ont aiguisé la sensibilisation au risque de blessure crânienne chez les jeunes.

En mai 2013, Rowan Stringer, élève de 17 ans de l'Ottawa-Carleton District School Board, a succombé à une blessure à la tête pendant une partie de rugby à l'école, apparemment sa deuxième en une semaine.

LA SÉCURIT

En avril 2013, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario publiait une recommandation professionnelle intitulée La sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée, laquelle rappelle aux enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario qu'il est de leur responsabilité de s'assurer que les élèves évoluent dans des milieux d'apprentissage sécuritaires. Consultez la recommandation professionnelle à oeeo.ca pour en apprendre plus à propos des lois sur la sécurité, de vos responsabilités professionnelles et de la façon de minimiser les risques.

Après avoir examiné ses pratiques, le conseil scolaire a mis en œuvre, cet automne, une procédure de prévention des commotions cérébrales visant à guider les écoles en ce qui concerne les élèves qui ont eu la permission médicale de retourner en classe et de recommencer à pratiquer un sport. «Nous avons banni l'option pour les enseignants de se servir de leur jugement pour déterminer si l'élève est prêt ou non à reprendre la pratique d'un sport», affirme Walter Piovesan, EAO, directeur adjoint. Le conseil scolaire est aussi en train de tester un appareil permettant aux entraîneurs de faire le suivi des joueurs blessés en pratiquant des sports de contact.

L'Halton District School Board a adopté une approche systémique en matière de prévention des commotions cérébrales en mettant en place un protocole, en 2009. Cet automne, le conseil scolaire a fait de ce sujet une composante obligatoire du programme d'éducation physique en 9e année et le fera prochainement pour la 3e et la 6e année.

L'Halton Student Concussion Education Program, élaboré en coopération avec le

Dr Echlin, expert en commotions cérébrales, comprend un module d'apprentissage en ligne utilisé en classe.

Dans une salle de classe au deuxième étage de la Dr. Frank J Hayden Secondary School, à Burlington, Krista Caron, EAO, enseignante de 9e année d'une classe composée uniquement de filles, organise des équipes pour travailler sur un module comportant des questions à choix multiple. Il porte sur la distinction entre les faits et la fiction relativement aux commotions cérébrales. À la fin de l'activité, les équipes déterminent ce qu'elles ont appris et présentent le tout à la classe à l'aide d'une saynète, d'un poème ou d'un exposé.

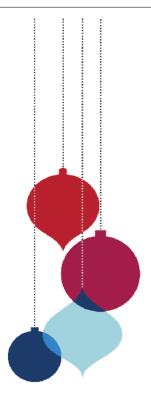
Chantel, élève de 14 ans de l'école, a souffert d'une commotion cérébrale en jouant au rugby il y a deux ans. Elle dit que le module lui a appris à parler franchement si ses amis semblent croire qu'elle exagère après une blessure à la tête, laquelle peut être moins visible qu'une fracture. «Maintenant, je connais bien mieux les effets secondaires», dit-elle.

M^{me} Caron, chef du programme de vie saine et active à Hayden, a participé au projet pilote du module l'an passé. Elle perçoit que l'attitude concernant les blessures au cerveau change. «C'est quand les élèves apprennent quelque chose de nouveau et en parlent à leurs parents que le plus grand changement s'opère, dit-elle. Ils changent aussi leurs gestes.»

Halton offre gratuitement le module aux autres conseils scolaires, affirme Patricia Jo-Anne Walsh, EAO, ancienne chef du programme de santé et d'éducation physique du conseil scolaire ayant codéveloppé le module. Elle espère que le module donnera plus d'assurance aux enseignants au moment de donner de la formation sur les commotions cérébrales à leurs élèves.

Spencer, élève d'éducation technologique en 10e année à la Sir Winston Churchill, vient de terminer son test de sécurité. Il observe son enseignant, Roberto Busca, EAO, faire la démonstration, devant la classe, des opérations de sécurité à suivre lorsqu'on utilise une ponceuse à courroie.

«Il faut passer en revue les règles de sécurité chaque année, quel que soit le niveau de connaissance que l'on en a, dit Spencer. Il faut suivre les règles.»







Donnez un cadeau inspirant aux membres de l'Ordre avec ces offres exclusives.

Des cadeaux qui inspirent des possibilités infinies et vous permettent d'économiser plus avec les rabais réservés aux membres. Les membres de l'Ordre peuvent se prévaloir de deux coupons exclusifs en visitant le perk de Dell du programme MemberPerks^{MD}. En plus, profitez de la livraison gratuite.*

Pour un temps limité, économisez jusqu'à 100 \$ supplémentaires avec Dell*.



EAO memberperks eao.ca/rabaisauxmembres



Ébéniste

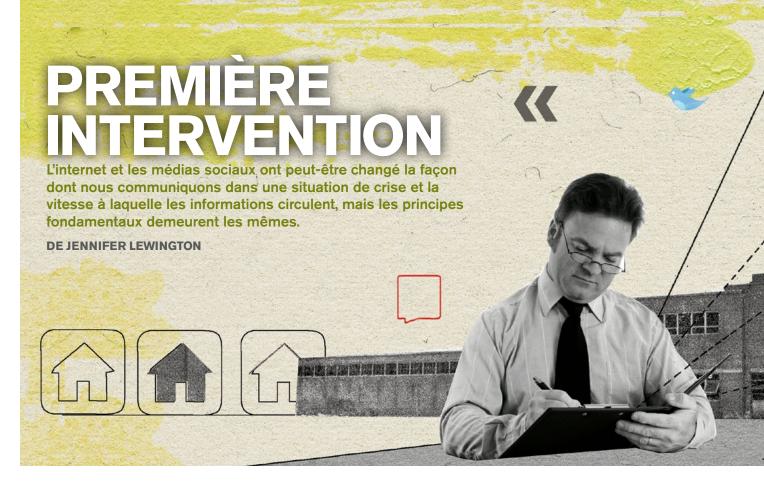
Des pédagogues qui visent l'excellence dans leur carrière donnent à leurs élèves le goût d'exceller. L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario délivre les permis d'enseigner, élabore des normes d'exercice et de déontologie élevées, et approuve les programmes de formation à

l'enseignement. Il veille à ce que le personnel enseignant reçoive les outils nécessaires pour que les élèves puissent concrétiser leurs ambitions, comme se spécialiser dans la fabrication et la réparation de meubles. Pour savoir comment l'Ordre fixe la norme pour un enseignement de qualité, visitez **OEEO.ca**.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



écemment, lors d'une agression violente entre élèves à l'extérieur de l'école — qui aurait pu avoir des répercussions à l'intérieur —, des responsables du Lambton Kent District School Board ont envoyé un message téléphonique informatisé aux parents afin de les informer des mesures prises pour assurer la sécurité des élèves.

Ce conseil scolaire figure parmi les premiers en Ontario à offrir aux parents et aux membres du personnel une application pour appareils mobiles qui leur permet de recevoir communiqués de presse, avis de fermeture de l'école et autres renseignements essentiels.

«Notre première obligation est la sécurité des élèves», affirme Jim Costello, EAO, directeur du Lambton Kent District School Board. Au cours de ses 18 années d'expérience en administration d'école et de conseil scolaire, M. Costello a connu des suicides, des incidents violents, des alertes à la bombe et une panoplie de fausses alarmes. Selon lui, une intervention rapide, le bon sens, l'honnêteté et le «plus grand égard» pour la sécurité des élèves sont les principes fondamentaux de la gestion de crises.

Communication instantanée

L'émergence des médias sociaux, tels que Facebook, Twitter et la messagerie texte, a transformé la gestion des crises.

«La vitesse à laquelle on se déplace et communique a changé», de dire M. Costello, avis que partagent les agents de communication chevronnés des conseils scolaires et les experts en gestion de crises.

En septembre dernier, conformément aux règles établies, une école secondaire du conseil scolaire a verrouillé ses portes après avoir eu vent que deux jeunes hommes s'étaient pointés dans le stationnement d'une école armés d'un pistolet. Brian Woodland, directeur des communications du Peel District School Board, est immédiatement passé à la vitesse grand V pour appuyer les premiers intervenants (hauts représentants du conseil scolaire, administration de l'école, police régionale de Peel), répondre aux médias et aux parents inquiets, et démentir les fausses informations dans Facebook et Twitter.

Dans le court moment qu'il a fallu à la police pour conclure que les deux hommes n'étaient armés que d'un appareil-photo en forme de L, «on avait déjà indiqué dans Twitter que la police avait trouvé un pistolet», se souvient M. Woodland.

Même dans le cas d'une fausse alarme, les responsables de l'école ne peuvent pas garder le silence.

«Que vous le vouliez ou non, votre histoire sera racontée. La question est de savoir si vous voulez qu'elle soit fondée sur des faits ou sur le ouï-dire», affirme M. Woodland.

Ross Parry, ancien chef des communications et des affaires publiques du Toronto District School Board, consacre aujourd'hui la moitié de son temps à Enterprise Canada, où il est directeur de la gestion des communications en situation de crise pour des clients du domaine de l'éducation, du secteur privé et du secteur industriel.

«L'internet et les médias sociaux ont entraîné un important changement de paradigme dans les communications en situation de crise, dit-il. Tout le monde est journaliste et photojournaliste, et les médias se servent de Facebook et de Twitter pour raconter leur histoire et créer un nouveau sentiment d'urgence.»

Toutefois, les règles de base de la gestion de crises n'ont pas changé : tisser des liens solides avec les intervenants avant qu'advienne une urgence, concevoir un plan d'intervention et le suivre.



Ne vous attendez pas à établir une relation avec les intervenants (parents, médias, organismes communautaires) au beau milieu d'une crise, explique M. Woodland, qui compte 20 ans d'expérience au sein du Peel District School Board.

L'année dernière, lors d'arrêts de travail. le Lambton Kent District School Board a organisé une téléconférence chaque semaine avec les directions d'école et les responsables des systèmes scolaires «pour tenir notre personnel au courant», affirme M. Costello. Il affichait aussi des bulletins d'information dans son site web.

Selon M. Woodland, si un élève apporte un couteau à l'école, «on a naturellement tendance au sein du système à se dire qu'il "ne faut pas parler du couteau." Cependant, nous dirons qu'il a apporté un couteau.»

Répondre aux médias

Lorsqu'une école vit une crise, les médias sont parmi les premiers à s'informer auprès de la direction.

Malgré la protestation de certains membres des médias, M. Woodland utilise son Service des communications comme tampon entre les journalistes et la direction de l'école. De plus, les responsables

des communications du conseil scolaire rédigent les lettres qu'envoie l'école aux parents et parlent au nom de la direction.

«Le personnel des communications va-t-il former 250 directions d'école sur les questions juridiques complexes? Non, et c'est là que les besoins de l'école et des médias diffèrent», déclare M. Woodland.

Toutefois, M. Parry fait remarquer que les attentes croissantes des médias poussent les conseils scolaires à rendre les directions d'école disponibles pour des entrevues, comme ce fut le cas en septembre dernier lorsqu'un directeur du Toronto District School Board s'est adressé aux journalistes après qu'un élève de 19 ans a été mortellement poignardé dans le hall d'entrée de son école secondaire. «[Les médias] veulent parler directement à la direction, explique M. Parry. Ils veulent sa réaction et savoir ce qu'elle pense.»

Désamorcer une crise

Même s'ils disposent d'un manuel de procédures, les dirigeants scolaires veulent garder une longueur d'avance en situation de crise.

«La communication et la gestion sont invariablement liées, de dire M. Parry. On ne peut gérer une réaction tardive à une

crise par un bon plan de communication, et un mauvais plan de communication aura de sérieuses conséquences sur une réaction rapide.»

À la fin des années 1990, à North York, une bagarre a éclaté sur un terrain de basketball entre deux équipes d'écoles rivales, révélant, entre autres, des tensions raciales. À l'époque, le North York Board of Education, où M. Parry était chef des communications, a immédiatement annulé la saison de basketball, a organisé une formation pour les entraîneurs et a convoqué une réunion sur la violence dans les sports au secondaire. Cette combinaison de mesures à court et à long terme a permis de désamorcer la crise.

Mais surtout, comme le fait remarquer M. Parry, il faut mettre les plans d'intervention en cas de crise à l'essai au moyen de simulations, comme on le fait lors d'un exercice d'évacuation, pour s'assurer que les coordonnées des personnes-ressources sont à jour et que le personnel comprend bien la procédure à suivre.

«Il ne faut pas avoir peur d'une crise, dit-il, mais il faut se préparer, sinon, quand elle éclate, la peur prend le dessus et on a de la difficulté à y faire face.»



ALIMENTEZ VOTRE QI ÉNERGÉTIQUE

Présenté par *Canadian Geographic* Éducation et l'Association canadienne des producteurs pétroliers, le QI énergétique est conçu pour fournir aux enseignants et aux élèves un aperçu équilibré de l'énergie partout dans notre pays et il sert de ressource précieuse à tous les Canadiens.

Cette collection en pleine croissance de sujets de discussion variés, de termes, de fiches documentaires et d'outils pratiques vous aidera à examiner les enjeux énergétiques, actuels et futurs, au Canada.

EXPLOREZ-LE VOUS-MÊMES ET ALIMENTEZ VOTRE PROPRE QI ÉNERGÉTIQUE

energyiq.canadiangeographic.ca

OUTILS D'ENSEIGNEMENT LIÉS AU QI ÉNERGÉTIQUE







EXERCICES



BIBLIOTHÈQUE SUR L'ÉNERGIE



LEXIQUE SUR L'ÉNERGIE



PLEINS FEUX SUR L'ÉNERGIE



L'ÉNERGIE



CARTE-TAPIS GÉANTE



CONCEPTEUR DE DIAPORAMAS





lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à **professionallyspeaking.oct.ca**. Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousses de classe. Composez le **416-961-8800** (sans frais en Ontario : **1-888-534-2222**), poste **689,** ou envoyez un courriel à **biblio@oeeo.ca** pour réserver votre copie.

riginaire de Saint-Joachim, un village de la région de Windsor, et maintenant résident de Toronto, Paul-François Sylvestre est l'auteur de 43 livres. Lauréat du Prix du Nouvel-Ontario (1994) et du Prix Jean-Baptiste-Rousseau (2006), et récipiendaire de l'Ordre de l'Ontario (2008), Paul-François Sylvestre a reçu, en mars 2014, les insignes de l'Ordre de la Pléiade (ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures), décernés par l'Organisation internationale de la Francophonie en reconnaissance des personnes qui ont servi avec distinction les idéaux de coopération et d'amitié de la Francophonie.

Ce passionné de l'histoire franco-ontarienne est connu pour la vingtaine d'études qu'il a rédigées sur l'Ontario français, dont plusieurs manuels d'histoire. Il est aussi l'auteur de romans, de nouvelles, de recueils de poésie et de contes pour enfants, ainsi que de plusieurs livres sur et autour de l'homosexualité.

Le roman Sissy ou Une adolescence singulière combine ses deux thèmes de prédilection: l'histoire franco-ontarienne et la réalité homosexuelle. «C'est un roman, il y a des choses inventées, mais c'est très, très autobiographique. C'est vraiment basé sur ma 9^e année», explique l'auteur. Cette histoire, qui se déroule dans les années soixante, dans un petit village, est à la fois une aventure personnelle et un document historique.

-Rochelle Pomerance, responsable de la rubrique

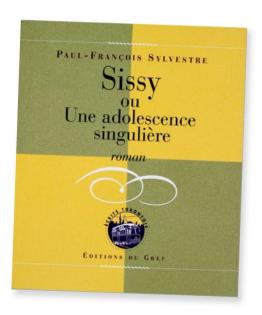
SISSY OU UNE ADOLESCENCE SINGULIÈRE

DE PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE

uelle découverte extraordinaire!
Quel trésor littéraire!
Début des années soixante,
dans le sud-ouest de l'Ontario, Gilles
Renaud entame son adolescence. Il se
sent différent. «Gilles parle peu l'anglais, n'a aucun talent pour les sports,
ne connaît rien aux voitures, n'a jamais
embrassé une fille, n'est jamais monté à
cheval, ne fume pas et ne sacre pas.» Il
est aussi premier de classe dans toutes
les matières. Respectueux des principes
religieux qui lui ont été inculqués, il
s'inquiète en découvrant son orientation sexuelle. Au fil des pages, le lecteur

grandit avec Gilles, méchamment nommé *Sissy* par Barry, le cow-boy délinquant de la classe.

Les nombreuses références culturelles font revivre ou découvrir l'ère de la Beatlemania. Derrière ce récit se cache une quête d'identité peu banale dans laquelle l'amitié joue un rôle central. Grâce à elle, Gilles apprend à se connaître tout en cheminant et en s'acceptant. L'auteur a réussi à immortaliser une époque significative par l'entremise d'un personnage attachant. Une plume magnifique, et un roman que je recommande.



Critique de **Dominique Roy**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, New Liskeard.

Sissy ou Une adolescence singulière; Éditions du Gref; Toronto; 2000; ISBN 0-921916-90-6; 128 p.; 12 \$; 416-487-6774; abaudot@glendon.yorku.ca; gref.avoslivres.ca

Céleste, ma planète

DE TIMOTHÉE DE FOMBELLE,
ILLUSTRATIONS DE JULIE RICOSSÉ

- PRIX LITTÉRATURE JEUNESSE 2014 (MAROC)



Céleste et ses parents vivent sur la terrasse d'un gratte-ciel de 330 étages, où «on range les voitures verticalement comme des livres dans une bibliothèque».

Au cours d'une visite, le narrateur rencontre Céleste, une adolescente malade. Commence alors une course contre la montre pour sauver Céleste d'une mort certaine.

L'histoire d'amitié entre deux adolescents prend vite les allures d'un combat écologique. Les examens médicaux révèlent que Céleste souffre du même mal que celui qui mine la santé de la Terre. «La désertification de l'Afrique, l'immersion des côtes indiennes, toutes les catastrophes écologiques du monde apparaissaient sur le corps de Céleste... Son sang devait être pollué comme les mers et les rivières, et ses poumons comme le plafond de fumée de nos villes.»

Dans ce conte merveilleux aux accents tragiques, l'auteur aborde des thèmes très actuels, dont l'absence des parents, la solitude des jeunes, les inégalités sociales, l'excessive industrialisation qui se fait au détriment de l'environnement et de la santé de certaines populations.

Un récit palpitant et bien écrit qui alimentera les discussions à l'élémentaire et au secondaire, dans les cours de français, de sciences et de géographie, ainsi qu'au sein des clubs et des comités verts.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français (11° et 12° année), Collège français, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

Céleste, ma planète; Éditions Gallimard Jeunesse; Montréal; 2009; ISBN 978-2-07-062324-2; 96 p.; 7,50 \$; 514-499-2012; librairie@ gallimardmontreal.com; gallimard montreal.com/jeunesse

Une fille à l'école des gars

DE MARYSE PEYSKENS

- PRIX LITTÉRAIRE TAMARAC 2014 (ONTARIO)
- SÉLECTION 9-11 ANS COMMUNICATION-JEUNESSE 2014 (QUÉBEC)
 Le comportement de Léonie a radicalement changé depuis la mort de son grand frère : elle accumule les échecs scolaires et les mauvais coups. Il n'est pas surprenant que la direction de l'école de Léonie finisse par informer sa mère qu'elle devra changer d'établissement scolaire.

L'école des gars est inscrite sur la liste des écoles potentielles. C'est une école différente qui offre les activités les plus diverses : du tournoi de soccer à la piscine olympique en



passant par le saut en parachute. Léonie s'oppose d'abord farouchement à ce choix, mais elle finit par accepter d'essayer et c'est ainsi qu'elle trouvera bientôt sa place parmi les 59 jeunes sympathiques de l'école. Il faut dire que l'école des gars ferait aimer l'école aux plus récalcitrants! Différente et surprenante, elle l'est sans contredit!

C'est un livre plein d'humour sur la différence, les relations entre jeunes, l'école, bien sûr, mais aussi sur les épreuves, l'acceptation, le deuil et l'amour fraternel. Présenté dans une mise en page originale, ce roman plaira à tous les jeunes et donnera même le goût d'apprendre à certains récalcitrants.

Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante contractuelle et traductrice-réviseure, La Tuque (Québec).

Une fille à l'école des gars; Dominique et Compagnie; Saint-Lambert; 2013; ISBN 978-2-89686-597-0; 160 p.; 14,95 \$; Messageries ADP; 450-640-1237 ou 1-866-874-6237; adpcommandes@messageries-adp.com; messageries-adp.com

BiBop – Attention, j'arrive!

DE RAYMOND PARENT

- PRIX TAMARAC EXPRESS 2014 (ONTARIO)



Cet album de bande dessinée pour les 8 à 12 ans a remporté un prix du public, le Prix Tamarac Express 2014 au Festival des arbres, organisé par la Forêt de la lecture et l'As-

sociation des bibliothèques de l'Ontario. Des centaines de jeunes ont élu ce livre numéro un parmi les dix meilleurs livres jeunesse au Canada.

L'album comprend plus d'une trentaine de petites histoires drôles qui peuvent facilement être utilisées en salle de classe comme éléments déclencheurs ou pour activer les connaissances antérieures des élèves. En apprenant que les ratons laveurs lavent leur nourriture avant de la manger, BiBop décide de mettre le poulet dans la laveuse pour ensuite le donner à ses amis rongeurs. Voilà un bon élément déclencheur pour une recherche sur les habitudes alimentaires d'un animal favori!

Les dernières pages sont consacrées aux étapes à suivre pour créer une belle page de bande dessinée colorée: la planche crayonnée, la planche encrée et la planche finale colorée. Encore une fois, une foule d'activités peuvent surgir de ces pages! Bref, cet album vous permettra de créer des situations d'apprentissage uniques et permettra aux jeunes d'apprendre tout en s'amusant.

Critique de **Monique Sack**, EAO, accompagnatrice pédagogique, Services des programmes d'études, Ottawa-Carleton District School Board, Ottawa.

Bibop – Attention, j'arrive!; Boomerang; Montréal; 2012; ISBN 978-2-895-95630-3; 48 p.; 16,95 \$; Messageries ADP; 450-640-1237 ou 1-866-874-6237; adpcommandes@messageries-adp.com; messageries-adp.com



La plus grosse poutine du monde

D'ANDRÉE POULIN

- PRIX TD DE LITTÉRATURE CANADIENNE POUR L'ENFANT ET LA JEUNESSE 2014

J'ai dévoré ce roman captivant en quelques heures. Thomas, un adolescent de 14 ans, décide d'établir un record

Guinness: celui de cuisiner une poutine de 650 kilos! En réalisant cet exploit, le garçon espère ainsi se faire remarquer par sa mère, qui l'a abandonné, et captiver l'intérêt de son père distant.

Dès le début, le lecteur est plongé dans une aventure drôle et remplie d'émotions. Je me suis rapidement attachée au personnage de Thomas, dont la volonté et la débrouillardise cachent une grande tristesse. J'ai aussi été agréablement surprise par la présentation de ce livre : nombreuses illustrations, polices de caractères variées, textos, courriels, notes, etc., autant d'éléments qui, sans être distrayants, plairont sûrement aux élèves.

Cet ouvrage cible les jeunes de 10 à 14 ans qui n'aiment pas lire. Les chapitres sont courts, la mise en page est dynamique, et l'auteure mise sur l'humour et le suspense pour capter l'attention d'un public plus vaste.

Andrée Poulin m'a laissée sur ma faim... J'ai maintenant le goût de savoir si Thomas ira à la recherche de sa mère (y aura-t-il une suite à ce roman?) et j'ai une folle envie de déguster de la poutine!

Critique de **Melanie Marie Gamache**, EAO, enseignante d'ALF et PANA (9° à 12° année), Collège catholique Franco-Ouest, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

La plus grosse poutine du monde; Bayard Canada; Montréal; 2013; ISBN 978-2-895-79567-4; 160 p.; 15,95 \$; 514-844-2111; librairies@bayardcanada.com; bayardlivres.ca



C'est ta vie!

DE THIERRY LENAIN, ILLUSTRATIONS DE BENOIT MOREL - PRIX SORCIÈRES 2014 DOCUMENTAIRES (FRANCE)

Vous cherchez une ressource qui parle d'amitié, d'amour et de sexualité aux enfants, et ce, de manière sobre, claire et authentique? Je vous inviterais alors à jeter un œil sur ce livre.

Cinq grands thèmes y sont abordés – les liens, les contacts, les interdits, les corps, la conception – et développés en quelques sujets d'une page chacun. Le contenu est factuel et tient compte des diverses réalités sexuelles, raciales et culturelles. Les dernières pages du volume reprennent les thèmes et offrent

quelques «questions-réponses» aux interrogations des enfants.

Rédigé en toute simplicité et franchise, ce documentaire richement illustré attirera d'abord l'œil du jeune lecteur de 8 à 14 ans, puis éveillera sa curiosité à l'égard du sujet et incitera des échanges entre l'enfant et l'adulte sur des sujets parfois plus délicats ou gênants à aborder. C'est ta vie! saura assurément plaire et satisfaire enfants, parents et éducateurs grâce aux divers messages d'amour et de tolérance transmis en toute simplicité sur le sujet de la sexualité et des rapports humains.

Critique de **Chantal Campbell**, EAO, directrice du Service de soutien à l'apprentissage, volet Pédagogie maternelle à la 12^e année, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

C'est ta vie! L'encyclopédie qui parle d'amitié, d'amour et de sexe aux enfants; Oskar Éditions; Paris; 2013; ISBN 979-10-214-0041-2; 80 p.; 25,95 \$; Dimedia; dimedia.com



500 000 euros d'argent de poche

DE RÉMI STEFANI, ILLUSTRATIONS DE VINCENT DUTRAIT

- PRIX ENFANTAISIE 2014, CATÉGORIE ROMAN (SUISSE)
Ce livre de poche met en vedette un garçon qui aime bien le suspense. Aurélien
habite une maison le long de la rivière
Moselle. Un sentier de randonnée passe
à quelques pas de chez lui et bon nombre
de joggeurs l'utilisent, parfois très tôt le
matin. Un jour, à quelques mètres de sa
maison, on découvre un homme criblé
de balles. Ce même jour, Aurélien trouve
dans son jardin une sacoche remplie de
billets... trop de billets.

Que doit-il faire? Raconter sa trouvaille à ses parents ou la garder pour lui?

C'est à ce moment que les problèmes d'Aurélien commencent. Beaucoup de pensées confuses traversent son esprit. Pourtant, avec ses parents, comme avec son ami Louis, toujours curieux, il garde le silence sur sa trouvaille. Il ne sait que faire et passe des nuits sans sommeil avant de prendre une décision. Est-ce la bonne? Est-il trop tard pour tout raconter?

Ce livre s'adresse aux jeunes de 10 ans et plus. Le dilemme éthique d'Aurélien et les décisions qu'il prendra susciteront de vives discussions en classe, surtout si l'on demande aux élèves de se mettre à la place d'Aurélien, de son ami Louis ou de ses parents.

Critique d'**Elsa Reka**, EAO, enseignante suppléante de français cadre et d'immersion, District School Board of Niagara, Saint Catharines.

500 000 euros d'argent de poche; Rageot; France; 2013; ISBN 978-2-700-23913-3; 160 p.; 11,99 \$; Hachette Canada; 1-888-422-4388; info@hachette.qc.ca; hachette.qc.ca

Mon GPS personnel

ÉLABORÉ ET PRODUIT PAR LE CFORP

- PRIX OUTSTANDING ACHIEVEMENT, CATÉGORIE EDUCATION, INTERACTIVE MEDIA AWARDS



Cet outil informatique, qui fait partie du cours en ligne de 10° année *GLC2O* – *Exploration de carrière*, est la clé du succès de vos élèves. Il peut être utilisé individuellement ou en groupe avec un TBI.

Ce jeu comprend 19 activités et une quête finale qui prennent la forme d'un parcours offrant au joueur la possibilité de se rendre à la maison, au centre commercial, au café ou au centre social. Ce parcours permet de développer des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail, comme l'esprit de collaboration, le sens de l'initiative, l'autonomie, le sens de l'organisation, la fiabilité et l'autorégulation. Si l'élève choisit, par exemple, d'aller

prendre un café avec ses amis, il doit tenir compte des facteurs qui touchent ses finances (sports et voyages) et déterminer ainsi s'il peut se payer autre chose. Pour réussir, l'élève doit prendre des décisions et assumer ses responsabilités.

Chaque étape rapproche le joueur de la clé du succès, ou d'une partie de clé, laquelle lui permettra d'accéder à la dernière étape de l'activité. L'avantage est que l'on peut toujours choisir de retravailler une étape à la lumière de ses apprentissages. Chaque section touche des thèmes importants pour les adolescents: l'emploi, l'argent, les fêtes, les amis et la responsabilité.

Comme enseignant, j'ai pu constater les bienfaits de ce bijou. Je me suis moimême amusé longuement et j'ai d'ailleurs pu recueillir plusieurs clés pour développer mes propres habitudes de travail. Pourriez-vous reconnaître les clés liées aux futures carrières de vos élèves? *Mon GPS personnel* le pourra sûrement!

Critique de **Roland Perron**, EAO, conseiller pédagogique, paliers élémentaire et secondaire, Point de services Ryan-Paquette, Hamilton.

Mon GPS personnel; CFORP; Ottawa; 2013; Ressource gratuite pour les enseignants des 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario et accessible par l'intermédiaire de l'Environnement d'apprentissage virtuel (EAV) de votre conseil scolaire

À quoi ça sert... Une mouche, un chat et une patate?

DE CÉLINE MALÉPART

- PRIX PEUPLIER 2014 (ONTARIO)

Si la question que pose ce titre vous ramène au stade de développement du pourquoi, ne craignez rien. L'auteure y répond avec brio. Bien que ce premier album de la série À quoi ça sert..., qui traite de la vie des insectes, des animaux, des fruits et des légumes, se présente comme un album humoristique pour les tout-petits, il est intéressant pour les adultes aussi. En effet, les pédagogues des cycles préparatoire et primaire y trouveront plusieurs possibilités d'enseignement et d'apprentissage.

Le texte est plus facilement compréhensible pour les petits grâce à l'exploitation de divers éléments graphiques, tels que les illustrations, la taille et la forme de la police de caractères, ainsi que la disposition des mots sur la page. Et que dire de l'acquisition ludique d'un nouveau vocabulaire et de nouvelles connaissances, ainsi que des renseignements amusants et loufoques: Saviez-vous que «le chat ne mange pas de patate, mais [qu'il] adore déguster une mouche à l'occasion»?

Enfin, puisque le contenu traite de l'expérience personnelle des élèves, ceux-ci n'hésiteront pas à parler, en classe, de l'histoire de leur chat adoré, d'une mouche qui les a peut-être empêchés de dormir ou encore des bonnes patates pilées de leur oncle Gilles. Après tout, la communication orale n'est-elle



pas à la base de la lecture? Bref, cette mini bande dessinée est riche d'humour, d'information et de contenu. Je suis heureuse de pouvoir l'ajouter à ma collection de livres à exploiter pendant la lecture aux élèves.

Critique de **Sylvie Lamarche Lacroix**, EAO, enseignante de 3^e année, école catholique St-Jude, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, Timmins.

À quoi ça sert... Une mouche, un chat et une patate?; Boomerang; Montréal; 2012; ISBN 978-2-895-95686-0; 24 p.; 12,95 \$; Messageries ADP; 450-640-1237 ou 1-866-874-6237; adpcommandes@messageries-adp.com; messageries-adp.com

BOUGER POUR MIEUX APPRENDRE!

L'activité physique en salle de classe permet d'oxygéner les neurones des élèves, petits et grands. Si vous êtes à court d'idées pour les pauses santé, voici des suggestions.

Consultez les archives de Cyberespace pour des sites web sur tous les sujets à **oeeo.ca** → pourparlerprofession → archives → cyberespace.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

ÉCOLES SAINES

bit.ly/1uDDFG2

Mon coup de cœur! Que vous enseigniez l'éducation physique à temps plein ou que vous vouliez simplement insérer des activités physiques en classe, ce site vous offre des renseignements utiles et variés. Cliquez sur l'hyperlien des vidéos pour voir les élèves en action et puiser des idées.



VIDÉOS AVEC TFO

bit.ly/1B3sDfq

Tout droit sortie de la série «Mission XY», cette vidéo s'adresse aux élèves de la 4e à la 6e année, mais peut être adaptée pour les grands. Comme de nombreux ados, Jenna reste seule à la maison après l'école. Voyez ce que



ses amis lui proposent pour l'encourager à faire de l'exercice.

ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

bit.ly/1x7j2qn

Sur ce site, vous trouverez des activités s'adressant aux élèves de la 1^{re} à la 8^e année que vous pourrez organiser dans le gymnase, votre salle



de classe ou la cour de récréation. Connaissez-vous le «golf au frisbee» ou le «lancer du poulet»? Voici des idées pour remplacer les jeux traditionnels.

GUIDE ALIMENTAIRE

bit.ly/1usLYb7

De nombreuses ressources vous attendent : une trousse éducative, des plans d'activités, des présentations prêtes à utiliser, des



conseils pour être actif et des hyperliens menant à une foule de renseignements utiles et pratiques. J'ai découvert bien plus qu'un simple guide alimentaire!

GYMNASE ET PLUS

bit.ly/1n163Qq

L'outil ÉduRespect peut vous aider à prévenir la violence et à promouvoir un milieu sécuritaire. Cliquez sur Prévention de l'intimidation et du



harcèlement, Relations saines chez les jeunes ou Prévention de la violence et de la négligence envers les enfants pour obtenir programmes, idées et conseils.

AUTRES RESSOURCES

bit.ly/1DwIQ1U

Des ressources pour les cours d'éducation physique et santé, d'art, de biologie, de chimie, de maths et autres. Chaque ressource inclut une



description, une critique et un lien. La grande majorité des sites offrent leurs ressources pédagogiques gratuitement, et ce, pour toutes les années d'études.

LE MONDE À LA PORTÉE DES ÉLÈVES

Un enseignant de 6° année utilise Skype pour approfondir les connaissances cartographiques des élèves et élargir leurs horizons.

DE STEFAN DUBOWSKI



Joe Grabowski, EAO, utilise Skype Mystère pour parler de différents pays à ses élèves.

DÉFI Lire des cartes géographiques, développer la pensée critique et découvrir les différentes régions du monde.

SOLUTION Utiliser Skype Mystère pour faire le pont entre sa classe et plusieurs autres classes dans des villes, pays et continents lointains. Mettre les élèves au défi de découvrir où se trouve la classe partenaire de la session de Skype.

LEÇONS RETENUES Joe Grabowski, EAO, voulait aider ses élèves de 6° année de la St. John Catholic School, à Guelph, à enrichir leurs connaissances culturelles et à apprendre non seulement par le programme d'études et les manuels scolaires, mais également par l'expérience. Il s'est inscrit à Skype Mystère, jeu de questions-réponses à l'échelle mondiale dans lequel les pédagogues et les élèves utilisent Skype (service gratuit de vidéoconférence en ligne permettant de communiquer avec des gens de partout). L'objectif est de déterminer où se trouve l'autre classe en posant des questions.

VOUS POUVEZ LE FAIRE AUSS!!

Il vous faut :

- une tablette ou un ordinateur branché à l'internet
- un compte Skype.

Étapes:

- Inscrivez-vous à Skype Mystère : education.skype.com/ mysteryskype.
- 2) Trouvez un autre enseignant dans la liste de Skype Mystère, puis fixez la date et l'heure du jeu.
- 3) Assignez des rôles à vos élèves : détectives, cartographes, preneurs de notes.
- 4) Demandez aux élèves de faire des présentations sur leur ville, leur pays et leur culture en fin de session.

Les sessions de la classe de M. Grabowski durent de 20 à 60 minutes. Les élèves jouent des rôles précis : certains formulent les questions, d'autres utilisent des atlas pour vérifier les données sur l'endroit recherché, d'autres encore notent les questions et réponses pour aider leurs camarades à trouver la réponse.

«Nous avons commencé par un simple échange d'à peine 20 questions auxquelles les deux classes répondaient à tour de rôle par "oui" ou "non", explique l'enseignant. On consultait nos atlas et demandait aux autres élèves, par exemple : "Vivez-vous dans l'hémisphère oriental?" On arrivait à définir le pays, puis des lieux précis dans le pays.»

Pendant les dernières minutes de chaque session, les élèves font de courtes présentations sur leur ville et leur pays ou posent d'autres questions à leurs interlocuteurs afin d'en savoir plus sur eux.

CONSEIL PRATIQUE Utilisez Skype Mystère pour appuyer les leçons. M. Grabowski donnait un cours sur les partenaires commerciaux du Canada. Il a donc organisé des appels Skype avec des classes des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres pays qui ont conclu des accords commerciaux avec le Canada.

M. Grabowski branche son ordinateur portable à Skype ainsi qu'au tableau interactif de la classe. Les élèves peuvent donc voir les autres enfants sur un grand écran.

OBSERVATIONS Les élèves ont vite compris quels genres de questions donnent les renseignements les plus utiles, comme : «Dans quel fuseau horaire vivez-vous?» Ils ont ainsi réussi à repérer la ville dans laquelle se trouvait une salle de classe particulièrement difficile à situer.

«Nous avons joué une vraie bonne partie avec une classe d'une des îles de la Manche, la petite île d'Alderney, qui ne mesure que 4,8 sur 2,4 km. Ce fut probablement l'endroit le plus énigmatique à localiser, mais les élèves l'ont découvert en moins de 15 questions.»

Les élèves de la 6° année ont également beaucoup appris sur la vie dans différentes parties du monde. Ils ont joint des classes de la France, du Salvador et de l'Ouganda où, lors d'une session mémorable, les élèves d'un orphelinat ont



M. Grabowski aide un élève à utiliser Skype sur sa tablette.

exécuté une danse traditionnelle à titre d'au revoir. «Ils étaient à des milliers de kilomètres d'ici, mais on aurait dit que nous étions dans la même pièce qu'eux», se souvient M. Grabowski.

Quant à lui, M. Grabowski a appris qu'il est parfois préférable de lâcher prise et de permettre aux élèves de prendre la situation en main. Il faut s'empêcher de leur donner des indices. «Vous devez laisser planer le mystère et les laisser résoudre l'énigme. Si je passais mon temps à les aider, ils ne s'épanouiraient pas.»

FAÇONNEZ L'AVENIR DE VOTRE PROFESSION

L'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a besoin de votre rétroaction. Si l'un des domaines ci-dessous vous intéresse, veuillez nous en aviser à **normesinfo@oeeo.ca** d'ici le **30 janvier 2015**.

ATELIER SUR LE LEADERSHIP ÉTHIQUE

Afin de respecter son mandat d'élaborer des normes de déontologie pour la profession enseignante, l'Ordre tiendra un atelier sur le leadership éthique à l'intention des membres de la profession le 14 mars 2015 dans ses bureaux de Toronto, situés au 101 de la rue Bloor Ouest. Si vous désirez explorer les normes de déontologie, les processus décisionnels éthiques ainsi que les connaissances et pratiques en leadership éthique, cet atelier saura vous intéresser.

RÉVISION 2015 DU CADRE DE FORMATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Le Cadre de formation de la profession enseignante expose les différentes façons dont les pédagogues s'adonnent à des activités de perfectionnement professionnel continu. Nous aimerions bénéficier de votre expérience à ce sujet.

RÉVISION 2015 DU PROGRAMME MENANT À LA QUALIFICATION DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR D'ÉCOLE

Nous invitons les membres de la profession enseignante et du public à nous faire part de leurs expériences, idées et recommandations pour la révision de cet important programme de formation.

RÉVISION 2015 DU PROGRAMME MENANT À LA QUALIFICATION D'AGENTE OU D'AGENT DE SUPERVISION

Nous invitons les membres de la profession enseignante et du public à nous faire part de leurs expériences, idées et recommandations pour la révision de cet important programme de formation.



Fixer la norme pour un enseignement de qualité



C'est le moment d'agir!

Un nouveau conseil sera élu en 2015. Présentez-vous ou proposez une candidature dès aujourd'hui.

Les mises en candidature aux 23 postes élus se terminent le 5 décembre 2014, à 17 h.

En tant qu'enseignante agréée ou enseignant agréé de l'Ontario, vous êtes éligible à siéger au conseil à titre de représentant de la région où vous vivez ou du système scolaire au sein duquel vous êtes membre du personnel enseignant permanent.

Ne manquez pas l'occasion de servir votre profession!

Pour en savoir plus, consultez oeeo.ca → Élection du conseil 2015



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



FAITES UNE DIFFÉRENCE EN TANT QUE MEMBRE DU CONSEIL

Vous ne savez pas à quoi vous attendre en tant que membre du conseil? Ni comment vous ferez une différence?

Voici quelques exemples des enjeux, activités et décisions qui orientent les professionnels de l'enseignement en Ontario.

- Établir la vision, la mission, les valeurs et les priorités stratégiques de l'Ordre. En s'appuyant sur un processus de planification stratégique, les membres du conseil déterminent l'orientation de l'Ordre et planifient ses activités en fonction de sa vision, de sa mission, de ses valeurs et de son mandat législatif. En octobre, par exemple, le conseil a approuvé l'énoncé de vision suivant pour l'organisme : «Digne de confiance pour réglementer la profession».
- Communiquer directement avec la ministre de l'Éducation de l'Ontario.
 Au cours de l'une de ses quatre réunions annuelles, le conseil participe à un dialogue direct avec la ministre de

l'Éducation sur les enjeux qui touchent la profession enseignante.

- Examiner la réglementation et recommander des changements. Les membres du conseil ont supervisé le projet de modifications réglementaires requises pour la mise en œuvre du programme de formation à l'enseignement prolongé par les facultés d'éducation de l'Ontario le 1er septembre 2015. Il s'agit du plus important changement à ce programme en 30 ans.
- S'entretenir avec les membres de l'Ordre. Une fois par an, les membres du conseil rencontrent les membres de la profession pour leur faire part

des réalisations des comités prévus par la loi, répondre à leurs questions et aborder les enjeux qui les touchent. Ils participent également à des groupes de discussion pour prendre le pouls des membres de la profession et du public.

- Rendre des décisions sur le contenu.
 Les membres du conseil se prononcent sur le contenu des cours menant à une qualification additionnelle offerts à tous les membres de la profession.
- Faire progresser la profession enseignante. Les membres du conseil supervisent l'octroi annuel de trois bourses de 2 000 \$ à des étudiantes et étudiants, et ont ordonné que ce programme de bourses, financé par des dons, soit auto-entretenu. Le programme permet de trouver des personnes qui ont une passion et un grand idéal pour l'enseignement, et de leur fournir une aide financière directe.
- Veiller à la régie responsable des finances. Les membres du conseil sont chargés d'orienter les politiques et d'approuver le budget de l'organisme afin que l'Ordre puisse respecter son engagement à dépenser et à gérer ses ressources de façon responsable, et ce, au nom de ses membres.

ÉLECTIONS DE 2015 :

FOIRE AUX QUESTIONS

Depuis la publication de l'avis d'élection dans le numéro de septembre de *Pour parler profession*, vous avez été nombreux à nous demander davantage de renseignements afin de déterminer si vous présenterez votre candidature ou appuierez celle d'un collègue à l'un des 23 postes élus le printemps prochain.

Vous nous avez posé, entre autres, les questions suivantes :

Q : Les postes au conseil sont-ils rémunérés?

R: Non. Vous vous engagez à siéger au conseil pour servir l'intérêt du public. Toutefois, l'Ordre remboursera à votre employeur les frais de remplacement, et à vous, les frais de déplacement, d'hébergement et de repas engagés dans le cadre des activités du conseil et de ses comités rattachés. En siégeant au conseil, vous aurez l'occasion de prendre part à des débats et à des décisions sur l'avenir de la profession enseignante en Ontario, de faire du réseautage avec des professionnels et des membres du public, et de profiter d'occasions de développement professionnel et de leadership. Si vous devez participer à une réunion durant l'été, vous recevez des honoraires de 150 \$ par journée de service, ou 75 \$ si une réunion ou le temps de préparation dure moins de trois heures.



Q : Puis-je me présenter si je ne travaille pas à temps plein pour un conseil scolaire?

R: Vous devez avoir travaillé pendant au moins dix jours dans une salle de classe pour un conseil scolaire au cours de l'année précédant celle de l'élection pour être éligible à un poste régional à temps plein/partiel. Les membres élus qui travaillent à temps partiel doivent continuer à enseigner et fournir une preuve qu'ils ont enseigné pendant au moins dix jours afin de pouvoir rester en fonction.

Q : Combien de temps devrais-je consacrer aux activités du conseil?

R: Le temps que vous consacrerez aux activités du conseil et de ses comités dépendra, dans une certaine mesure, du travail des comités. Le conseil se réunit au moins quatre fois par an. Deux journées sont réservées à la tenue de chaque réunion et les membres du conseil sont rémunérés pour le temps de préparation. De plus, les membres du conseil siègent en général à au moins deux comités prévus par la loi, permanents ou spéciaux. En tant que membre élu du conseil, vous devrez prendre de 20 à 60 journées de congé par année scolaire et, à l'occasion, travailler pendant l'été et les fins de semaine.

Q : Je suis éligible à deux postes. Puis-je me présenter aux deux?

R: Bien qu'il soit possible que vous soyez éligible à vous présenter à un poste dans plus d'une catégorie, vous ne pouvez poser votre candidature qu'à un seul poste. Qui plus est, vous devez obtenir la signature d'au moins dix collègues qui sont membres en règle de l'Ordre et éligibles à poser leur candidature dans la même catégorie que vous.

Q : Les membres du conseil reçoivent-ils une formation initiale? Participent-ils à des activités de perfectionnement professionnel?

R: Avant le début du mandat du conseil, les membres assistent à une séance d'orientation qui comprend un survol du mandat de l'Ordre et du rôle des organismes d'autoréglementation, ainsi qu'une analyse des pratiques efficaces en matière de gouvernance et de prise de décision dans l'intérêt du public. De plus, les membres bénéficient d'une formation approfondie par le travail de tous les comités et de possibilités de perfectionnement professionnel tout au long de leur mandat de trois ans.



Apprenez à connaître LES CANDIDATS

Pour faire un choix éclairé aux élections du conseil de 2015, un forum électoral et les blogues des candidates et candidats seront affichés à **oeeo.ca** le 7 janvier prochain.

Découvrez ce que pensent les candidats ainsi que leur position sur les enjeux relatifs à l'éducation. Vous pourrez également leur poser des questions.

Accédez au forum et aux blogues depuis votre appareil mobile au moyen de la nouvelle appli de l'Ordre, disponible gratuitement pour les téléphones iOS, Android et Windows.

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

NOUVELLES RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION DE LA PROFESSION EN SASKATCHEWAN

On s'attend à ce qu'un nouvel organisme de réglementation de la profession enseignante soit en place en Saskatchewan dès l'automne 2015.

Un comité de transition de huit membres a été créé en vue de mettre sur pied ce nouvel organisme de réglementation qui sera chargé de délivrer les brevets d'enseignement aux membres de la profession enseignante et d'imposer toute mesure disciplinaire requise. Le comité compte des représentants de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan (STF), de l'Association des commissions scolaires de la Saskatchewan (SSBA), de la Ligue des administrateurs, des directeurs et des surintendants de l'éducation de la Saskatchewan (LEADS). de la Federation of Saskatchewan Indian Nations, de l'organisation First Nations Directors of Education et du ministère de l'Éducation.

Le comité rencontrera et consultera les intervenants, notamment les enseignantes et enseignants, les élèves et les parents, afin d'établir les règlements administratifs et la structure du nouvel organisme.

Après la création de l'organisme, des règlements devront définir les critères permettant de devenir membre de la profession enseignante. Ces critères seront également utiles pour superviser l'imposition de mesures disciplinaires dans les cas de faute professionnelle ou d'incompétence.

À l'heure actuelle, c'est le ministère de l'Éducation qui délivre les autorisations d'enseigner en Saskatchewan, tandis que les plaintes et les mesures disciplinaires concernant les membres de la STF sont traitées par la fédération même.

Le ministre de l'Éducation de la province, Don Morgan, a expliqué que le nouvel organisme rehausserait l'intégrité au sein de la profession et qu'il en augmenterait la transparence.

«L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario collabore étroitement avec les Registraires de l'agrément du personnel enseignant Canada dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada depuis bien des années, a déclaré le registraire et chef de la direction de l'Ordre, Michael Salvatori. J'ai hâte de travailler avec les membres du nouvel organisme de réglementation dès qu'il sera établi et de poursuivre le travail avec nos collègues dans le but de servir l'intérêt du public.»

L'Ontario est actuellement la seule province canadienne dotée d'un organisme d'autoréglementation de la profession enseignante. Un organisme semblable existait en Colombie-Britannique, mais il a été aboli en 2011. Depuis, le Teacher Regulation Branch du ministère de l'Éducation de la province est chargé de réglementer la profession dans cette province.

ÉLABORATION DE POLITIQUES

MODIFICATION DE LA POLITIQUE SUR LA FORMATION À DISTANCE

La formation à distance permet aux personnes qui habitent en région éloignée ou qui ne sont pas en mesure d'assister à des cours en salle de classe d'accéder à l'éducation. Pour cette raison et compte tenu des avancées technologiques, telles que les vidéoconférences interactives synchrones (au moyen de Skype ou d'Adobe Connect), l'Ordre ne tiendra plus compte, dans l'évaluation du dossier des postulantes et postulants, du pourcentage de leur formation à l'enseignement ayant été suivie à distance.

Le 1^{er} septembre 2014, l'Ordre a commencé à reconnaître les qualifications des

enseignants formés ailleurs qu'en Ontario qui ont suivi leur programme de formation à l'enseignement entièrement à distance, pourvu qu'ils aient:

- fait un stage d'au moins 40 jours dans une école conformément aux exigences actuelles de l'Ordre
- acquis une année d'expérience en enseignement après avoir terminé leur programme de formation, dans le territoire de compétence leur ayant octroyé l'autorisation d'enseigner.

Pour obtenir l'autorisation d'enseigner, il faut également répondre aux exigences de scolarité et de compétences linguistiques.

Dès janvier 2007, l'Ordre reconnaissait jusqu'à 60 pour cent du contenu des programmes de formation à distance suivis par des pédagogues formés à l'étranger. Pour que ces enseignants puissent obtenir l'autorisation d'enseigner, le reste de leur programme de formation (40 pour cent) devait être constitué de formation en personne et inclure un cours de méthodologie de l'enseignement faisant partie du programme. Un stage en salle de classe était également un élément clé.

En novembre 2013, l'Ordre accordait pour la première fois l'agrément à un programme de formation à l'enseignement

ÉLABORATION DE POLITIQUES (SUITE)

offert entièrement à distance. Cela engendrait toutefois une inégalité, puisqu'on ne reconnaissait que 60 pour cent du programme de formation à l'enseignement des postulants formés à l'étranger s'il avait été suivi à distance. La modification de la politique visant à reconnaître la formation à distance rend le processus menant à l'autorisation d'enseigner plus équitable pour l'ensemble des postulants, qu'ils aient été formés en Ontario ou ailleurs.

Étant donné que l'on reconnaît désormais les programmes de formation suivis entièrement à distance, les postulants qui ont vu leur demande d'inscription rejetée entre le 1er mars 2012 et le 31 août 2014, et qui ont depuis obtenu l'autorisation d'enseigner auprès de l'Ordre, pourraient obtenir des qualifications additionnelles. Les membres de la profession qui n'ont pas reçu l'autorisation d'enseigner parce qu'ils ont suivi des cours de méthodologie à distance dans le cadre de leur programme de formation à l'enseignement peuvent demander par écrit une nouvelle évaluation de leur dossier en s'adressant au Service d'évaluation de l'Ordre.

NOMINATION

NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL



Merzak Damou, EAO, est titulaire d'une maîtrise ès sciences et d'un doctorat de l'Université de Manchester (Angleterre), ainsi que d'un baccalauréat en éducation de l'Université d'Ottawa. Il a en outre achevé la première partie de la qualification de direction d'école.

Au cours des sept dernières années, M. Damou a donné des cours de mathématiques, de sciences et de géographie, de la 7^e à la 12^e année, au sein du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO).

M. Damou a fait partie d'une équipe chargée de rédiger

des livrets sur l'enseignement efficace des mathématiques au cycle intermédiaire pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il a siégé à plusieurs comités de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) et occupe actuellement la fonction d'examinateur dans le cadre du Programme du diplôme et du Programme d'éducation intermédiaire de l'Organisation du baccalauréat international.

En plus de jouer ces rôles, M. Damou sert de mentor à de nouveaux enseignants. Il a exercé la fonction de chef de service et est à l'origine du développement d'une communauté d'apprentissage professionnel dans le domaine de la numératie. Il forme ses collègues à l'utilisation des nouvelles technologies, tout en proposant des ressources afin d'aider les élèves à maîtriser les compétences technologiques du XXI° siècle.

M. Damou a animé de nombreux ateliers pour le Ministère et dans le cadre d'instituts d'été, de journées pédagogiques et de réunions du personnel. Il s'est également porté volontaire pour siéger à divers sous-comités et comités de participation des parents.

En octobre 2014, le conseil de l'Ordre a nommé M. Damou au poste représentant les conseils publics de langue française – à l'élémentaire ou au secondaire.

RÉUNION DU CONSEIL

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DES 1er ET 2 OCTOBRE 2014

À sa réunion des 1^{er} et 2 octobre derniers, le conseil de l'Ordre a :

- nommé Merzak Damou, EAO, au poste de représentant pour les écoles élémentaires ou secondaires des conseils scolaires publics de langue française
- approuvé l'énoncé de vision de l'Ordre : «Digne de confiance pour réglementer la profession»
- accueilli une présentation de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario pour une présentation concernant le mandat de l'Ordre
- approuvé des modifications au Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, notamment en instaurant l'exigence d'un stage d'une durée minimale de dix jours au cours de la première partie d'un programme
- en plusieurs parties et en ajoutant de nouvelles qualifications additionnelles portant notamment sur la gestion de classe, la sécurité et la tolérance dans les milieux scolaires, l'enseignement aux élèves GLBTQ et l'enseignement des langues des Premières Nations, des Métis et des Inuits en particulier
- modifié les règlements administratifs de l'Ordre pour établir un comité de régie du conseil et dissoudre le comité des mises en candidature et le comité des élections à compter du 1^{er} juillet 2015
- approuvé les modifications proposées au Règlement sur l'agrément concernant la taille et la composition des sous-comités ainsi que celles concernant le processus d'appel
- approuvé des modifications au

- Règlement sur les qualifications requises pour enseigner et au Règlement sur l'agrément, notamment pour permettre aux personnes détenant un grade post-secondaire et satisfaisant aux exigences d'admission d'un programme de formation à l'enseignement de l'éducation technologique d'exercer une option en éducation technologique de portée générale et une option en formation générale aux cycles intermédiaire et supérieur
- établi un comité spécial composé de la présidente du conseil ainsi que de deux membres nommés et deux membres élus au conseil pour examiner la Politique de rémunération des membres du Conseil et émettre des recommandations à cet égard à la réunion de décembre du conseil.



Dora Nipp, de la Commission ontarienne des droits de la personne, prend la parole à l'Assemblée annuelle des membres de l'Ordre.

VERS L'INCLUSION ET LA COLLABORATION

Le 1er octobre dernier, à l'assemblée annuelle des membres, nombre d'orateurs ont abordé le thème de l'inclusion.

Qu'ils aient parlé de diversité dans la classe, des nouveaux principes directeurs de l'Ordre ou des groupes de discussion tenus partout dans la province afin d'évaluer l'opinion et le niveau de sensibilisation des membres et du public, les orateurs ont tous souligné la valeur et la nécessité d'inclure le point de vue de divers groupes.

La conférencière principale, Dora Nipp, est avocate, ethnologue et spécialiste de la sensibilisation aux droits de la personne et du changement à la Commission ontarienne des droits de la personne. Sa famille a participé à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique.

À la Commission, M^{me} Nipp élabore des programmes de formation (en personne et en ligne) et encourage les élèves à en apprendre davantage sur leurs responsabilités et leurs droits, comme prescrits dans le Code des droits de la personne de l'Ontario. Pour M^{me} Nipp, dont le discours a porté sur la diversité, l'équité, l'antiracisme et l'anti-oppression, parler des droits de la personne en classe constitue le point de départ de la sensibilisation, partout en Ontario, à l'inclusion et au respect de la dignité, et ce, la vie durant.

«Une salle de classe équitable et inclusive offre aux élèves un milieu physique, social et affectif qui est accueillant, sécuritaire, respectueux et d'un grand soutien, a déclaré M^{me} Nipp. Ouand on accorde de la valeur à la diversité, les élèves se reconnaissent dans le programme et dans leur milieu physique, immédiat et élargi.»

Liz Papadopoulos, EAO, présidente du conseil de l'Ordre, a souligné que l'inclusion fait aussi partie intégrante des valeurs de l'Ordre. M^{me} Papadopoulos a parlé des événements marquants de 2013, y compris du processus de planification stratégique visant à déterminer ces valeurs. «Pour la première fois dans l'histoire de l'Ordre, les membres du conseil et les cadres de l'Ordre se sont réunis pour établir une mission, une vision, des valeurs et des priorités stratégiques pour

l'organisme», a-t-elle affirmé.

Le conseil et l'Ordre ont mené une recherche approfondie auprès d'un groupe diversifié. «Les résultats émanant d'un vaste processus de consultation ont orienté nos délibérations avec le ministère de l'Éducation, les facultés d'éducation, les maîtres à penser en éducation et les autres organismes de réglementation, a expliqué M^{me} Papadopoulos. Nous avons interrogé le personnel et tenu des groupes de discussion auprès des membres et des parents partout dans la province. Ces conversations de premier plan ont permis d'encadrer notre processus de planification.»

Ce plan guidera l'Ordre au cours des trois à cinq prochaines années. «Il nous permettra de concentrer nos efforts, d'anticiper les changements et d'orienter nos décisions», a-t-elle ajouté.

L'Ordre et le conseil ont marqué un autre jalon en 2013 : l'élaboration d'une nouvelle initiative de sensibilisation du public. Pendant son allocution, Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre, a souligné que l'Ordre avait déployé des efforts pour mener des groupes de discussion partout dans la province, révélant le besoin d'informer encore plus le public sur l'Ordre et son rôle.

«En 2013, nous en avons fait davantage pour tisser des liens avec les communautés autochtones intéressées à offrir des cours menant à une qualification additionnelle spécialisée dans des domaines concernant les Premières Nations, les Métis et les Inuits, de dire M. Salvatori. Des aînés, des pédagogues et des étudiants ont participé aux discussions qui ont permis l'élaboration des lignes directrices pour ces cours.»

De plus, M. Salvatori a souligné l'importance d'adopter, au fur et à mesure que l'Ordre évolue, une approche collaborative et inclusive. «Les professions ne sont jamais statiques, a-t-il affirmé. Tant et aussi longtemps que nous poursuivrons notre chemin et notre apprentissage ensemble, nous continuerons à fixer la norme pour un enseignement de qualité et à inspirer confiance au public, et ce, à chaque étape.»

LE REGISTRAIRE DE L'ORDRE REÇOIT LE PRIX D'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Michael Salvatori, EAO, registraire et chef de la direction de l'Ordre, a reçu le prix 2014 pour l'excellence en matière de réglementation de la part du Council on Licensure, Enforcement and Regulation (CLEAR). Décerné aux personnes qui ont apporté une contribution exceptionnelle à l'amélioration de la réglementation professionnelle, ce prix souligne le leadership, la vision et la créativité des lauréats, de même que les résultats hors du commun qu'ils ont obtenus et qui vont au-delà des fonctions habituelles ou des attentes de leur poste.

L'association a souligné la persévérance de M. Salvatori en période difficile et salué son engagement à l'égard de l'amélioration continue et du changement positif dans la défense de l'intérêt du public. En



L'ancien président de CLEAR, Darrel Crimmins (à gauche), décerne au registraire et chef de la direction de l'Ordre, Michael Salvatori, EAO, le prix 2014 pour l'excellence en matière de réglementation.

tant qu'acteur important de la création d'un outil pancanadien d'évaluation du personnel enseignant, M. Salvatori a mis ses talents de négociateur et de diplomate au service d'un consensus à l'échelle du pays. L'accent qu'il met sur la valeur de la mobilité professionnelle a amené le commissaire à l'équité de l'Ontario à citer l'Ordre en exemple. Pour bien des organismes de réglementation de par le monde, l'Ordre est un chef de file, alors que M. Salvatori est une ressource incontournable en matière de systèmes d'éducation et de normes d'exercice de la profession enseignante.

L'ORDRE DÉCROCHE L'ARGENT POUR SON BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE

Le Conseil du bâtiment durable du Canada a récemment attribué la certification Argent du programme LEED au bâtiment de l'Ordre, dont les membres sont propriétaires. LEED est un système de standardisation de bâtiments à haute qualité environnementale. Situé au 101 de la rue Bloor Ouest, à Toronto, le bureau fait appel à des pratiques respectueuses de l'environnement qui sont conformes aux exigences de ce programme.

«L'Ordre partage la vision d'un grand nombre de ses membres, celle d'un avenir misant sur l'énergie propre, et c'est la raison pour laquelle nous sommes passés à l'énergie renouvelable, a déclaré Richard Lewko, directeur des Services

En 2010, l'Ordre a fait l'achat de huit étages dans un bâtiment d'une quarantaine d'années situé au 101 de la rue Bloor Ouest et a effectué d'importantes rénovations, en veillant à ce que son nouveau domicile soit plus écologique. Dans le cadre de cette initiative, nous avons adopté les principes de l'écoconception, de la qualité de construction et de l'efficience d'exploitation des bâtiments.

généraux et soutien au conseil de l'Ordre. En trouvant des occasions de réduire notre

empreinte environnementale, nous contribuons à faire la différence.»

Être responsable sur le plan environnemental est une grande priorité pour l'Ordre. Grâce au programme de certification LEED, nous réduisons notre consommation d'énergie et d'eau, de même que nos coûts d'exploitation, tout en diminuant notre empreinte environnementale globale.

101

ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

PETITE VIDÉO, GRANDES CONSÉQUENCES

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre ses membres et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

En outre, le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés afin de respecter la confidentialité.

Un directeur d'école a créé et affiché sur YouTube une vidéo dans laquelle on faisait des commentaires désobligeants au sujet de certains parents, élèves, et membres du personnel et de l'administration. La vidéo contenait des jurons et autres écarts de langage visant à critiquer leurs origines ethniques et leur culture.

Il a également été allégué que la vidéo, qui a été visionnée plus de 100 fois, est insultante pour le conseil scolaire et ses diverses pratiques et procédures.

Le directeur d'école en question a admis que sa vidéo était offensante et de mauvais goût, et qu'elle démontrait un sérieux manque de jugement de sa part. En créant cette vidéo, il avait pour but, dit-il, de faire de l'humour pour remonter le moral du personnel. Il n'avait eu aucune mauvaise intention et avait affiché la vidéo en ligne pensant qu'elle était protégée par un mot de passe.

Le directeur d'école a été suspendu sans salaire pendant près de deux mois. De plus, à la demande de son employeur, il a suivi deux cours, à ses frais, sur les limites professionnelles et sur la recommandation professionnelle de l'Ordre traitant de l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux.

On a demandé au directeur d'école de lire un message d'excuses devant l'ensemble du personnel et des administrateurs de l'école.

On lui a également ordonné de suivre des séances de counseling, ce qu'il a fait. Au cours des séances, il s'est montré très ouvert et coopératif, et a affirmé, à de multiples reprises, qu'il acceptait la pleine responsabilité de son erreur de jugement et qu'il avait développé des stratégies pour gérer son stress et prévenir d'autres décisions impulsives de sa part.

Le comité d'enquête a examiné toute l'information pertinente pour ce dossier, dont la vidéo, les lettres, les courriels, les comptes rendus du personnel donnés lors d'entretiens et la correspondance de l'avocat du membre.

Si vous aviez été membre du comité d'enquête, qu'auriez-vous fait?

Les membres du comité d'enquête ont envisagé de rappeler au membre ses responsabilités, mais ont conclu que cela n'était pas nécessaire étant donné qu'il avait présenté ses excuses au personnel et à l'administration, et qu'il était conscient d'avoir commis une erreur qu'il ne comptait plus faire.

Le comité d'enquête a décidé de ne pas renvoyer le cas au comité de discipline. Les membres du comité ont souligné que le membre avait clairement reconnu le caractère inapproprié de ses gestes et que les mesures disciplinaires impoet que les aspects pertinents.

LE RÉSULTAT

NOS PUBLICATIONS FAIRE LE TRAVAIL POUR VOUS!

VOUS POUVEZ EN TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT PLUS DE 45, DONT :



- → Une mine de renseignements pour votre carrière
- → Des nouvelles importantes et de l'information sur votre adhésion
- → Des rapports et des documents de recherche
- → Des dépliants sur le processus d'enquête et d'audience
- → De l'information sur les cours de perfectionnement professionnel

Vous trouverez les publications à oeeo.ca → Membres → Ressources

Pour obtenir une copie imprimée, téléphonez à notre Service à la clientèle au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222.

AUTORÉGLEMENTATION

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou exiger que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans Pour parler profession. Vous pouvez en consulter le texte intégral à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions ou bit.ly/1gj3irf.

Vous trouverez également en ligne les décisions et les protocoles d'entente ratifiés par les sous-comités d'enquête qui stipulent explicitement que les documents sont disponibles à la bibliothèque de l'Ordre ou par l'entremise de Quicklaw, un service d'abonnement à de l'information juridique, ou par d'autres moyens.

Membre : Jeffrey Tavis Bussineau, EAO **N° de membre :** 467352

Décision : Suspension, réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Jeffrey Bussineau, enseignant à l'Algoma District School Board, pour avoir omis de maintenir des limites appropriées avec une élève.

M. Bussineau, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2003, a assisté aux audiences des 8 et 9 juillet, 14 novembre et 18 décembre 2013, 14 et 15 janvier et 7 août 2014; il y était représenté par une avocate.

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, M. Bussineau a eu une relation personnelle inappropriée avec une élève. Il a notamment eu des communications électroniques avec elle par Facebook et l'a appelée «chérie» (hon) ou «beauté» (cutie pie).

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que des exposés des avocats, le sous-comité a reconnu M. Bussineau coupable de faute professionnelle.

Le sous-comité a ordonné que le certificat de M. Bussineau soit suspendu pour un mois et qu'il se présente devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, M. Bussineau devra suivre, à ses frais, un cours sur la transgression

des limites professionnelles.

Le sous-comité est d'avis que M. Bussineau ne semblait pas au courant de l'existence de la recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux. Cette recommandation traite des nombreux défis et répercussions qui découlent de l'utilisation de ces moyens de communication.

M. Bussineau a reconnu que le fait d'avoir des communications électroniques avec l'élève constituait une relation personnelle inappropriée.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Bussineau doit suivre un cours conçu expressément sur les limites à respecter afin de remédier à ses fautes professionnelles et de modifier son comportement avant un éventuel retour en classe [...]. On rassure ainsi le public [sur le fait] que l'Ordre prend très au sérieux une telle faute professionnelle.»

Membre : Andrew Stuart Campbell, EAO **N° de membre :** 185224

Décision : Suspension, réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Andrew Stuart Campbell, enseignant du Grand Erie District School Board, et ordonné la suspension de son certificat avec conditions, en raison de son comportement inapproprié pendant un certain nombre d'années.

M. Campbell, qui a été autorisé à enseigner en 1993, n'était pas présent à l'audience publique du 30 juin 2014, mais il y était représenté par une avocate.

En février 2008, M. Campbell a frappé une élève dans le dos avec un ballon de volleyball et l'a frappée sur le tibia avec ses jointures. Une enquête de la Société d'aide à l'enfance a confirmé que cette conduite n'était pas appropriée. Pendant la même année scolaire, alors qu'il enseignait dans une autre école, M. Campbell a agrippé le bras d'un élève pour le forcer à sortir de la classe.

En outre, pendant les années scolaires 2005-2006 et 2007-2008, M. Campbell a usé de termes injurieux et à connotation sexuelle en plus d'utiliser du matériel d'enseignement inapproprié pour des enfants d'âge scolaire. Il n'a pas modifié son comportement, malgré le nombre d'avertissements et de suspensions, du counseling et sa mutation à une autre école.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, de l'énoncé conjoint des faits, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de culpabilité ainsi que de l'exposé de l'avocate de l'Ordre et de celui de l'avocate de M. Campbell, le sous-comité a reconnu M. Campbell coupable de faute professionnelle. Le sous-comité a enjoint au registraire de suspendre son certificat de qualification et d'inscription pendant deux mois, et ordonné à M. Campbell de comparaître immédiatement après l'audience afin de recevoir une réprimande. Le sous-comité lui a aussi ordonné de suivre, et de réussir, à ses frais, un cours préalablement approuvé par le registraire sur la gestion de la colère et la sensibilisation dans les trois mois suivant la date de l'ordonnance.

Le sous-comité a reconnu que M. Campbell devait prendre conscience de la gravité de ses gestes et de la nécessité d'user d'un bon jugement professionnel dans l'exercice de sa profession, et de traiter respectueusement les enfants.

L'intérêt du public est protégé par la suspension, la réprimande et le cours.

La publication du nom de M. Campbell rassure le public quant au fait que l'Ordre ne saurait tolérer une telle conduite et que ce type de comportement répété entraîne une telle sanction.

Membre: Martin Careen N° de membre: 291611
Décision: Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Martin Careen, ancien membre de l'Ordre et ancien enseignant en Colombie-Britannique, relativement à une condamnation pour exploitation sexuelle en vertu du Code criminel.

M. Careen avait reçu l'autorisation d'enseigner en 1994. Ni lui ni son avocat n'étaient présents à l'audience du 30 mai 2014.

Le 13 juillet 2011, M. Careen a été reconnu coupable d'exploitation sexuelle au terme d'un procès devant le juge Terence Schultes, en Colombie-Britannique. M. Careen avait envoyé à un élève des textos explicitement sexuels.

Dans son jugement, le juge Schultes a déclaré, en ce qui concerne les textos : «Je suis convaincu, hors de tout doute raisonnable, qu'au moment où il a envoyé ces messages, M. Careen avait l'intention que [l'élève] les prenne comme une invitation, une incitation ou une recommandation à se livrer à une activité sexuelle avec lui.»

Le 16 mai 2012, M. Careen a été condamné à 60 jours d'emprisonnement discontinu, à trois semaines d'intervalle.

M. Careen a plaidé coupable aux allégations de faute professionnelle que l'Ordre a formulées contre lui.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, de l'énoncé conjoint des faits, de l'énoncé conjoint sur la sanction et de l'exposé de l'avocate de l'Ordre, le sous-comité a reconnu M. Careen coupable de faute professionnelle. Le sous-comité a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision écrite, le sous-comité a affirmé qu'un tel comportement constituait le pire abus de confiance qu'un enseignant puisse commettre à l'égard d'un élève placé sous ses soins. «Par conséquent, M. Careen a perdu le privilège de détenir un certificat de qualification et d'inscription, et d'être membre de la profession enseignante.»

Membre : Richard William Cole
N° de membre : 423638
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Richard William Cole, enseignant au Rainbow District School Board, pour avoir copié des photos à caractère explicitement sexuel à partir de l'ordinateur des élèves et pour avoir téléchargé, pendant ses heures de travail, du matériel pornographique sur l'ordinateur qui lui avait été prêté pour l'exercice de ses fonctions.

Autorisé à enseigner en février 2000, M. Cole n'était pas présent à l'audience du 16 juin 2014, mais il y était représenté par une avocate.

Le ou vers le 23 juin 2006, alors qu'il procédait à des opérations de maintenance, un technicien de l'école a trouvé des images explicitement sexuelles sur l'ordinateur de M. Cole. En plus d'enseigner, ce dernier supervisait le fonctionnement du réseau informatique de l'école.

Un technicien du conseil a par la suite confirmé que l'ordinateur de M. Cole contenait 379 images explicitement sexuelles qu'il avait téléchargées de l'ordinateur des élèves. Le technicien a aussi confirmé que M. Cole naviguait et téléchargeait du matériel pornographique sur son ordinateur portable de travail.

En avril 2013, M. Cole a volontairement accepté la révocation de son certificat et a plaidé coupable à l'accusation d'avoir gêné l'emploi légitime des données.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la

norme de preuve, de l'énoncé conjoint des faits, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de culpabilité, ainsi que de l'exposé de l'avocate de l'Ordre et de celui de l'avocate de M. Cole, le sous-comité a reconnu M. Cole coupable de faute professionnelle. Le sous-comité a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Le sous-comité a conclu que M. Cole avait abusé de sa position d'autorité en ne rapportant pas à l'administration qu'il avait trouvé des images pornographiques dans l'ordinateur d'un élève et qu'il avait copié ces images sur l'ordinateur de l'école. Il a «copié des images et films pornographiques à caractère explicite à partir du fichier d'images de l'ordinateur d'autres élèves». De plus, «la conduite de M. Cole est inacceptable, honteuse et démontre un abus de pouvoir et de confiance».

Membre: Karl Dreger, EAO N° de membre: 195939

Décision : Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné que Karl Dreger, directeur d'école au sein du Sudbury Catholic District School Board, reçoive une réprimande relativement à une condamnation criminelle pour falsification d'ordonnance médicale.

M. Dreger, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1995, était présent à l'audience du 30 juin 2014 et y était représenté par une avocate.

En octobre 2010, un pharmacien a découvert que M. Dreger avait falsifié une ordonnance médicale afin d'obtenir 80 comprimés de Percocet au lieu de 30. En février 2011, M. Dreger a été accusé au criminel et a plaidé coupable au chef d'accusation de contrefaçon en avril de la même année.

S'appuyant sur la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, de l'énoncé conjoint des faits, de l'énoncé conjoint sur la sanction et du plaidoyer de culpabilité, le sous-comité de discipline

a reconnu Karl Dreger coupable de faute professionnelle.

On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, on lui a ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé par le registraire sur la déontologie.

Le sous-comité a écrit dans sa décision : «M. Dreger a falsifié une ordonnance médicale. [...] Une telle conduite est inacceptable et contraire à l'éthique, et ne sied pas au statut de membre de la profession enseignante.»

Membre : Non identifié **Décision :** Réprimande, suspension, conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu une enseignante du Toronto District School Board pendant un an pour avoir transgressé les limites professionnelles entre enseignant et élève.

L'enseignante, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1993, était présente à l'audience du 3 juillet 2014, mais n'y était pas représentée par un avocat.

Entre juin 2008 et janvier 2010, l'enseignante a transgressé les limites professionnelles en échangeant de nombreux textos avec un élève, tard le soir et pendant les vacances, et en l'appelant «bébé» (babe). Entre février 2009 et janvier 2010, l'enseignante et l'élève ont échangé quelque 2 200 textos.

L'enseignante a démissionné de son poste au conseil scolaire en janvier 2011 et n'a pas travaillé dans le domaine de l'éducation depuis.

S'appuyant sur la preuve, l'énoncé des faits non contestés, le plaidoyer de non-contestation, l'énoncé conjoint sur la sanction et l'exposé de l'avocate de l'Ordre et de l'enseignante, le sous-comité a reconnu l'enseignante coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande.

Le certificat de qualification et d'inscription de l'enseignante a été suspendu pendant un an, du 2 juillet 2013 au 2 juillet 2014. De plus, on a ordonné à l'enseignante de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé sur les limites appropriées avec les élèves et sur la transgression de ces limites.

Membre : Milka Ivanova, EAO N° de membre : 493470

Décision : Suspension, réprimande,

conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Milka Ivanova, enseignante à l'élémentaire du Toronto District School Board, suspendu son certificat pendant un mois, et ordonné qu'elle suive, à ses frais, et qu'elle réussisse un cours sur la gestion de classe pour avoir discipliné ses élèves de façon inappropriée.

M^{me} Ivanova a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2005. Elle était présente à l'audience du 22 juillet 2014 et y était représentée par une avocate.

Au cours des années scolaires 2008-2009 et 2009-2010, M^{me} Ivanova a dû suivre des cours sur la gestion de classe et la gestion de la colère pour avoir agrippé des élèves, leur avoir mis du ruban adhésif sur la bouche et leur avoir dit de s'asseoir ou de s'agenouiller par terre puis d'utiliser leur chaise comme pupitre en guise de mesure disciplinaire. Elle a également placé un radiateur à la portée de ses élèves, et l'un d'eux s'est brûlé la main.

Par la suite, M^{me} Ivanova a été mutée à une autre école.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, le conseil scolaire a suspendu M^{me} Ivanova pendant dix jours sans rémunération parce qu'elle avait poussé un élève après qu'un autre élève et lui se sont lancé un crayon.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, de l'énoncé conjoint des faits, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de culpabilité et des exposés des avocates, le sous-comité a reconnu Milka Ivanova coupable de faute professionnelle.

Le comité a déterminé que la publication du nom de M^{me} Ivanova était appropriée dans les circonstances, étant donné le jeune âge des élèves, la gravité de ses gestes et la récurrence de son comportement malgré des avertissements et une lettre de discipline de son conseil scolaire.

Membre: Non identifié **Décision:** Conditions

Un sous-comité de discipline a ordonné à un enseignant du Toronto District School Board de suivre un cours sur la gestion de classe afin de maintenir un milieu d'apprentissage efficace pour les élèves

Autorisé à enseigner en juin 1988, cet enseignant était présent à l'audience du 5 juin 2014 et y était représenté par une avocate. Il a admis avoir omis de conserver les notes de ses élèves dans le système informatique du conseil pendant l'année scolaire 2006-2007. De plus, il a offert, à une occasion et de manière inappropriée, une journée d'activité physique aux élèves.

Ayant examiné la preuve, l'énoncé des faits non contestés, le plaidoyer de non-contestation, l'énoncé conjoint sur la sanction ainsi que les exposés de l'avocat de l'Ordre et de l'avocat de l'enseignant, le sous-comité a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle. Le sous-comité a enjoint à l'enseignant de suivre à ses frais un cours préalablement approuvé sur la gestion de classe mettant l'accent sur l'acquisition de compétences en organisation et tenue des dossiers. Ce cours doit être privé et suivi à ses propres frais dans les 120 jours suivant la date de l'ordonnance. De plus, au plus tard 30 jours après avoir réussi le cours, l'enseignant doit fournir au registraire une preuve écrite attestant de cette réussite.

Selon le sous-comité, les allégations concernaient une faute professionnelle survenue il y a sept ans et qui se trouvait parmi les moins graves. En outre, le dossier de l'enseignant était resté sans tache pendant ses 26 années de carrière.

Membre : Non identifié **Décision :** Réprimande

Un sous-comité de discipline a réprimandé une enseignante de la Wabaseemoong Education Authority pour avoir commis une faute professionnelle.

L'enseignante, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1992, était présente à l'audience des 29 et 30 juillet 2013 et du 17 avril 2014 en compagnie de sa représentante.

Durant l'année scolaire 2010-2011, l'enseignante a interrompu un cours en entrant dans une salle de classe pour aller chercher des boîtes. Une altercation verbale s'est ensuivie avec l'enseignante de la classe et un de ses élèves. On a rapporté l'incident à l'administration scolaire.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, du plaidoyer de l'enseignante ainsi que de l'exposé de l'avocat de l'Ordre et de la représentante de l'enseignante, le sous-comité a reconnu l'enseignante coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'elle se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité a conclu que l'enseignante n'avait pas agi de façon professionnelle devant les élèves et sa collègue. Dans sa décision, le souscomité a écrit : «La réprimande par les pairs au nom de la profession aura un effet dissuasif sur [l'enseignante]. [...] La publication d'un sommaire des conclusions et de l'ordonnance du comité, sans le nom de [l'enseignante] aura un effet dissuasif sur la profession en général et informera le public que ce type de comportement mène à des conséquences.» Membre: Dennis Alan McDermott

N° de membre : 240529 **Décision :** Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Dennis Alan McDermott, enseignant au service du Peel District School Board, après qu'il eut été reconnu coupable au criminel d'exploitation sexuelle.

M. McDermott, qui avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1978, n'était pas présent à l'audience du 5 juin 2014 et n'y était pas représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu la preuve qu'en juillet 2012, M. McDermott a entretenu une relation personnelle et sexuelle inappropriée avec une ancienne élève.

En avril 2013, il a été condamné à 30 jours d'emprisonnement et à 12 mois de probation.

Après avoir examiné la preuve, le fardeau de la preuve et la norme de preuve, et après avoir entendu l'exposé de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité a reconnu M. McDermott coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat.

Le sous-comité est d'accord avec Monsieur le juge P. Tetley, qui a dit dans son jugement : «Bien que les événements en question se soient produits après la fin de la relation élève-enseignant et après l'obtention du diplôme de la plaignante, ces faits ne diminuent en rien la gravité de l'infraction.»

Dans sa décision, le sous-comité a écrit que la conduite de M. McDermott était inacceptable et qu'elle allait à l'encontre de la responsabilité d'un enseignant de protéger ses élèves.

Membre : Alex Stanley Owen N° de membre : 333745

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'Alex Stanley Owen, ancien enseignant au sein du Scarborough District School Board, relativement à une condamnation criminelle pour attentat à la pudeur contre un enfant et possession de pornographie juvénile.

M. Owen, qui a reçu l'autorisation

N'OUBLIEZ PAS ... DE PAYER VOTRE COTISATION 2015

Si le paiement de votre cotisation annuelle de l'Ordre n'est pas prélevé à la source, assurez-vous de payer votre cotisation 2015 de 150 \$ directement à l'Ordre.

Maintenez votre statut de membre en règle et conservez votre autorisation d'enseigner dans une école financée par les fonds publics de l'Ontario.

VOUS POUVEZ RÉGLER VOTRE COTISATION DE L'UNE DES FAÇONS SUIVANTES:

 → En ligne à oeeo.ca par carte de débit ou de crédit
 → Par l'entremise de votre banque ou établissement financier

Utilisez le numéro de facture à sept chiffres que nous vous avions attribué la dernière fois que vous avez réglé votre cotisation annuelle. N'hésitez pas à nous appeler si vous ne l'avez pas à votre disposition.

- → En utilisant la nouvelle appli de l'Ordre, qui est accessible gratuitement en français et en anglais
- → Par téléphone en composant le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222) et suivez les instructions.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PAIEMENTS : LE 15 AVRIL 2015.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

d'enseigner en juin 1959 et a pris sa retraite de l'enseignement au sein du conseil scolaire en 1987, s'est représenté lui-même, mais a choisi de ne pas assister à l'audience du 9 juillet 2014.

M. Owen a admis qu'il avait caressé, de sept à dix fois, le pénis d'un enfant en mettant la main dans son pantalon. Ces agressions ont eu lieu entre 1962 et 1967 alors que l'enfant se trouvait sous sa garde.

En outre, M. Owen a admis avoir en sa possession 9 600 images originales de pornographie juvénile.

En août 2012, il a plaidé coupable à un chef d'attentat à la pudeur contre un enfant et à un chef de possession de pornographie juvénile. En octobre de la même année, il a reçu deux peines consécutives avec sursis, de 12 et de six mois respectivement, suivies de deux ans de probation.

De plus, une ordonnance en vigueur pendant cinq ans lui interdit de se trouver en présence d'enfants de moins de 16 ans.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve, de la norme de preuve et de l'exposé de l'avocate de l'Ordre, le sous-comité a reconnu M. Owen coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit que M. Owen avait jeté le discrédit sur la profession et perdu la confiance du public.

Membre : Non identifié **Décision :** Suspension, réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'un enseignant pour avoir massé le pied d'un élève.

L'enseignant, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1983, était présent à l'audience du 10 juin 2014, mais n'y était pas représenté par un avocat.

Entre octobre 2011 et juillet 2012, et ce, de façon hebdomadaire et avec le consentement des parents, l'enseignant a rencontré l'élève, lequel faisait l'objet d'un plan d'enseignement individualisé. L'enseignant et les parents se sont entendus pour que les rencontres aient

lieu au domicile de l'enseignant et à la bibliothèque de l'école.

Le sous-comité a entendu la preuve que, pendant ces rencontres, l'enseignant a touché au pied de l'élève. L'enseignant a déclaré que cela faisait partie de sa technique professionnelle visant à favoriser le traitement sensoriel. Toutefois, l'enseignant n'a pas informé les parents de cette technique.

Après avoir examiné la preuve, le fardeau de la preuve et la norme de preuve, l'énoncé des faits non contestés, l'énoncé conjoint sur la sanction et le plaidoyer de non-contestation, et après avoir entendu l'exposé des avocates, le sous-comité a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande. De plus, le sous-comité a enjoint au registraire de suspendre le certificat de l'enseignant pendant un mois à compter du 10 juin 2014. L'enseignant doit en outre suivre, à ses frais, des cours sur les limites appropriées et la transgression de ces limites, ainsi que sur l'enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers.

Le sous-comité a écrit dans sa décision : «La faute professionnelle réside dans le fait que [l'enseignant] n'a pas communiqué clairement avec les parents avant d'employer ses techniques auprès de leur enfant [...]. La publication d'un sommaire des conclusions sans le nom de [l'enseignant] suffira pour avoir un effet dissuasif particulier et général.»

Membre : Rowan Edwin Seymour, EAO **N° de membre :** 194351

Décision : Suspension, réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de qualification et d'inscription de Rowan Edwin Seymour, ancien directeur d'école au sein du Lakehead District School Board, et l'a réprimandé pour avoir été reconnu coupable au criminel de contrebande de dispositifs prohibés en vertu de la *Loi* sur les douanes. M. Seymour, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1990, était présent à l'audience du 30 janvier 2014 et y était représenté par son avocate.

Entre le 1er août 2010 et le 11 juin 2011, M. Seymour est entré au Canada en voiture des États-Unis alors qu'il avait en sa possession des répliques d'armes à feu, d'armes de poing, de fusils d'assaut, de fusils à lunette et de pistolets mitrailleurs. Il a fait entrer ces articles au pays pour que son fils d'âge mineur puisse les utiliser et les revendre dans le cadre d'un sport appelé airsoft.

En juin 2012, M. Seymour a plaidé coupable à une accusation de contrebande et a été condamné à 12 mois de probation et à une amende de 5 000 \$. Le juge lui a aussi ordonné de donner des conférences à des élèves sur les dangers de posséder et d'utiliser des répliques d'armes à feu. Il s'est conformé à l'ordonnance du juge et a par la suite démissionné de son poste au conseil scolaire le 21 juin 2012.

S'appuyant sur la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, de l'énoncé conjoint des faits, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de culpabilité et des exposés des avocates, le sous-comité de discipline a reconnu M. Seymour coupable de faute professionnelle.

On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande. Le sous-comité de discipline a enjoint au registraire de suspendre le certificat de qualification et d'inscription de M. Seymour pendant deux mois à compter du 22 juin 2012. De plus, on lui a ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé sur les attentes éthiques à l'égard des enseignants et des dirigeants du secteur de l'éducation.

Le sous-comité a écrit dans sa décision : «Il est important de signaler aux membres de la profession et au public que l'Ordre sévira en conséquence [d']un comportement enfreignant les normes de la profession, et ce, même

si ledit comportement a lieu hors de la salle de classe.»

Membre: Douglas Kenneth George

Thompson, EAO

Nº de membre: 437151

Décision : Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a réprimandé Douglas Kenneth George Thompson, enseignant au sein du Halton District School Board, pour avoir fait des commentaires discriminatoires et adopté une attitude discriminatoire.

M. Thompson, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2000, était présent à l'audience du 3 juillet 2014 et y était représenté par son avocate.

De septembre à novembre 2010, M. Thompson a fait des commentaires discriminatoires à l'égard d'élèves ayant des incapacités, a fait preuve d'une attitude discriminatoire envers les élèves en ce qui a trait à leur orientation sexuelle, et a fait des commentaires négatifs aux élèves et aux parents concernant l'école et l'administration.

Le sous-comité a entendu que M. Thompson avait déclaré que les élèves avaient peu de chances de réussir à l'école et qu'il croyait que ses élèves étaient en général peu intelligents. Il a également fait des commentaires négatifs sur les chances d'un élève d'être admis à un programme d'études postsecondaires.

En février 2011, le conseil scolaire a discipliné M. Thompson et lui a ordonné de suivre un cours en six séances sur la façon d'établir et de maintenir des limites appropriées avec les élèves.

S'appuyant sur la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, de l'énoncé des faits non contestés, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de non-contestation et des exposés des avocates, le comité de discipline a reconnu M. Thompson coupable de faute professionnelle.

On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, on lui a ordonné de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé par le registraire sur la transgression des limites, et ce, dans les 90 jours suivant l'émission de l'ordonnance.

Le sous-comité a écrit dans sa décision : «[Ses] commentaires discriminatoires sur l'orientation sexuelle et les incapacités justifient la publication de son nom, laquelle montre que la profession ne saurait tolérer une telle conduite.»

Consultez le texte intégral des sommaires à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

ressource

Vous recherchez la traduction d'un terme spécifique à l'éducation en Ontario?

Consultez **BTEO.CA**, le site de la Banque de terminologie de l'éducation en Ontario. Pendant que vous y êtes, contribuez à la richesse de cette ressource unique en proposant vous-même de nouveaux termes!





NOM: Lise Paiement

- Née à Sturgeon Falls de parents enseignants
- Détient une maîtrise en psychopédagogie
- A enseigné l'art dramatique et mis sur pied le programme de théâtre à l'école secondaire publique De La Salle (Ottawa)
- A dirigé la Phase 1 du projet Pédagogie culturelle dans le cadre de la mise en œuvre de la PAL
- A écrit et composé chansons et spectacles
- Lauréate du Mérite franco-ontarien en éducation (AEFO), du prix Bernard-Grandmaître (ACFO), du Prix Profs engagés (ACELF), du Prix Excellence (RESAF) et du Prix du Premier ministre du Canada pour l'excellence dans l'enseignement
- Depuis 28 ans, intervient auprès de divers organismes de langue française dans les domaines de l'éducation, de la santé, du droit, des services sociaux ainsi que de la petite enfance à titre de consultante et conférencière
- Elle a écrit Une goutte d'eau à la fois vers un modèle pédagogique de responsabilisation et de leadership culturel en milieu minoritaire (Les éditions David, 2013), qui constitue le fruit de sa réflexion et de son expérience.

LEADERSHIP CULTUREL

Lise Paiement, EAO, experte en question identitaire, donne un aperçu des principes de son modèle pédagogique.

D'HÉLÈNE MATTEAU

Qu'est-ce que l'excellence?

Je préfère «quête d'excellence». Chercher à aller au bout de son potentiel : cela fait de nous des apprenants impliqués toute leur vie dans la francophonie.

Francité et francophonie, quelle est la différence?

Francophonie renvoie à la langue. Francité inclut les notions d'identité et de fierté, le rapport à la culture et à la communauté.

L'accueil, c'est quoi pour vous?

C'est le cœur d'une marguerite. Ses pétales sont la curiosité de l'autre, l'ouverture, la main tendue, le rapprochement, l'inclusion...

Vous insistez sur le langage affectif. Pourquoi?

Parce qu'en classe, l'élève est surtout en situation d'écoute. On ne sait pas bien ce qu'il pense. Il faut donc créer un dialogue où il peut s'exprimer. Par exemple, il ne faut pas se contenter de faits historiques, mais présenter aussi les faits politiques.

On fait ainsi appel aux valeurs et aux convictions qui s'expriment justement par le langage affectif.

Un bon modèle d'enseignant?

Accessible, intègre et engagé. Bref, authentique.

Votre définition du leadership?

L'art d'influencer la pensée, la sensibilité aux autres et la capacité à se mobiliser.

Qu'est-ce qu'un bon leader?

Celui qui ne tient pas son autorité de son pouvoir, mais de son savoir.

Pourquoi encourager le partage du leadership?

Pour multiplier les chances de succès! Au lieu de donner une tâche aux élèves, on leur confie une responsabilité: dès lors, le leadership consiste à gérer une équipe où tout le monde s'entraide dans un but commun.

Parlez-nous du plaisir d'apprendre en français.

Si l'école représente un espace constructif, positif, séduisant, l'élève va toute sa vie être fier de sa francité.

Qu'est-ce que l'évaluation formative?

On invite les jeunes à porter un jugement constructif. Du coup, ils développent leur vocabulaire, acquièrent de la confiance parce qu'ils offrent des solutions, et affinent leur regard social – essentiel aux électeurs qu'ils seront.

Expliquez les trois phases de la responsabilisation.

Prise de conscience, prise de position et prise en charge, parce que «prise» est un terme de responsabilisation (je prends). Ces trois phases forgent l'identité d'une personne.

Quels espoirs entretenez-vous pour votre livre, *Une goutte d'eau à la fois?*

Qu'il amorce une réflexion et un dialogue pédagogiques. Qu'il serve de référence aux futurs enseignants en

milieu minoritaire.



Envoyez-nous, sur Twitter @OCT_OEEO, une photo de vous tenant votre article favori du numéro de septembre 2014 (inclure #ExamenFinal) et courez la chance de gagner *Une goutte d'eau* à *la fois* de Lise Paiement.



Voici le nouveau iX500 doté du microprocesseur Gi évolué.











www.fujitsu.ca/produitsnumeriseur





Sauf quand ça vous fait **économiser** jusqu'à **50 %** sur votre assurance habitation

Offre exclusive au personnel du secteur de l'éducation

Certaines choses vont mieux par paire. Assurer votre véhicule et votre maison au RAEO fait partie du nombre. Et vous pourrez épargner jusqu'à 50 % sur votre assurance habitation.

Composez le 1-866-437-6847 ou rendez-vous au www.raeo.com/offre pour obtenir un aperçu

